



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 14 octobre 2024

73 élus présents (104 en exercice, 16 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2023 DE MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION (401/8.8/2149C)

Dans le cadre de la promulgation des lois environnementales Grenelle 2 et de l'adoption d'une stratégie nationale de développement durable, le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 soumet les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation d'un rapport annuel afin de présenter l'ensemble des actions de la collectivité sur le thème du développement durable, ceci préalablement aux discussions budgétaires annuelles.

Ce rapport relate l'ensemble des actions, programmes et politiques publiques mis en place par la collectivité au cours de l'année n-1. Il se décline au travers des 5 finalités définies par le code de l'environnement :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport s'appuie sur le projet de territoire, socle des ambitions de l'agglomération. Il vient illustrer l'engagement de m2A en faveur du développement durable.

En 2023, l'agglomération et ses partenaires se sont attachés à la poursuite de la mise en œuvre de projets de transition énergétique et écologique ; parmi ces projets citons :

- **La poursuite et le lancement d'action structurantes** : le maillage du territoire avec les réseaux de chaleur et notamment le raccordement du réseau de l'Illberg au quartier Bel-Air de Mulhouse, la création de la SEM Energie, le soutien financier des actions des communes dans le cadre du Fonds Climat Nouvelle Donne, le lancement des études pour la finalisation de l'Atlas de biodiversité, et pour la réalisation d'un schéma directeur de l'eau, la mise en œuvre des contrats avec les agriculteurs pour des Paiements pour Services Environnementaux et la phase 2 pour de nouveaux contrats, le choix d'un opérateur pour le déploiement de bornes de recharges sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, la réflexion ZFE-m, le lancement de l'étude pour le verdissement de la flotte, ...
- **Des évènements** :
le 60^{ème} anniversaire de la centrale thermique, l'annonce des lauréats de la 2^{ème} édition du concours « Soyons Food », une journée dédiée au Plan Climat et à la santé, l'organisation du challenge « au boulot j'y vais à vélo », un village de la mobilité, la 2^{ème} édition des Fermes Ouvertes, une quinzaine de la réduction des déchets...

Ainsi par l'ensemble de ses actions, le territoire contribue aux défis nationaux, européens et internationaux tout en mobilisant et dynamisant les acteurs du territoire et ses citoyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération prend acte, par son vote, du rapport Développement Durable 2023 de m2A.

PJ : 1 rapport

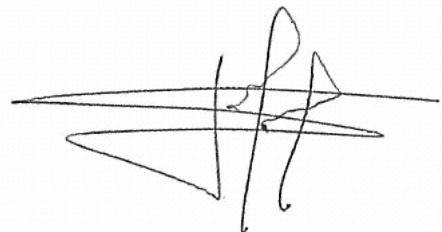
Le Conseil d'agglomération prend acte, par son vote, à l'unanimité des suffrages exprimés, du rapport Développement Durable 2023 de m2A.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION



Edition 2023

RAPPORT Développement Durable

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION.....	2
AMBITION 1 : Nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique	4
Lutter contre le changement climatique et adapter nos politiques publiques	4
Développer et améliorer les mobilités adaptées aux défis de demain	6
Garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité élevée par une gestion sûre et durable de la ressource	8
Développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants.....	11
Sanctuariser, valoriser et enrichir notre patrimoine local de biodiversité	14
Tendre vers l'autonomie énergétique de notre territoire.....	17
Conseiller les particuliers à la maîtrise des consommations d'énergie et à la rénovation thermique.....	17
Réduire la production de déchets et assurer la collecte pour une valorisation optimale	23
Soutenir les communes dans la valorisation et l'usage de l'espace public avec une implication citoyenne	27
L'animation et la sensibilisation	28
Améliorer la qualité de l'air sur notre territoire	30
AMBITION 2 : Territoire d'accueil dynamique	32
Accompagner les écosystèmes, filières et initiatives pour un développement économique durable, novateur et performant.....	32
Renforcer les liens entre l'emploi et la formation	34
Affirmer l'agglomération comme territoire d'enseignement supérieur et de formation.....	35
Adapter notre urbanisme aux enjeux environnementaux	37
Développer une identité territoriale	39
Soutenir et accompagner l'activité physique et l'excellence sportive	41
AMBITION 3 : Territoire solidaire au service de ses habitants	45
Conforter les services à la population en synergie avec les communes	45
Développer une offre de logement équilibrée sur l'ensemble du territoire.....	49
Rénover, réhabiliter et concevoir des équipements sportifs publics de haute qualité	51
AMBITION 4 : Territoire d'équilibre et de coopération	53
Développer les coopérations	53
La Maison du Territoire.....	53
Programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)	54
Le Fonds Climat Nouvelle Donne	56
Le Conseil de Développement	57
CONCLUSION	60

INTRODUCTION

Ce rapport, réalisé sur la base de référentiels méthodologiques publiés en 2012 et avec la contribution des services de m2A, s'appuie sur les cinq finalités du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable, telles que définies par le décret 2011-687 et le code de l'environnement (article L.110-1.III). Ces finalités incluent :

- **La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**
- **La préservation de la biodiversité et des ressources**
- **L'épanouissement de tous les êtres humains**
- **La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations**
- **Des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

Le présent rapport est construit sur les actions de transition écologique et climatique, et met en lumière les efforts déployés par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) pour répondre aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies. En adéquation avec les défis mondiaux actuels, ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet de territoire Vision 2030, un projet ambitieux qui se décline en quatre grandes ambitions :

- **Une nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique**
- **Un territoire d'accueil dynamique**
- **Un territoire solidaire au service de ses habitants**
- **Un territoire d'équilibre et de coopération**

Les quatre ambitions du projet de territoire Vision 2030 s'alignent étroitement avec les cinq finalités du code de l'Environnement. La nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique vise principalement la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, ainsi que la préservation de la biodiversité et des ressources. Le territoire d'accueil dynamique favorise l'épanouissement de tous les êtres humains en créant un environnement propice au développement personnel et économique. Le territoire solidaire au service de ses habitants renforce la cohésion sociale et la solidarité, en particulier entre les différentes générations et territoires. Enfin, le territoire d'équilibre et de coopération encourage des dynamiques de développement durable, en promouvant des modes de production et de consommation responsables.

Suite à la COP 21 organisée à Paris en décembre 2015, 193 pays membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fixe les 17 ODD à atteindre. La France a décliné ce programme à travers une feuille de route intitulée Agenda 2030 pour la transition écologique

de l'économie et de la société, devenant ainsi le nouveau référentiel de base du développement durable et engageant l'ensemble des acteurs.

Ce rapport se veut une illustration concrète des efforts et des progrès réalisés par m2A dans ce cadre, en mettant en exergue les initiatives locales et les actions spécifiques visant à contribuer à un avenir durable pour tous.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



AMBITION 1 : Nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique

Lutter contre le changement climatique et adapter nos politiques publiques



L'agglomération de Mulhouse est engagée depuis plus de 20 ans sur la transition énergétique et climatique. Un premier Plan Climat Territorial a été lancé dès 2007 de manière volontaire.

Plus que jamais d'actualité, la lutte contre le changement climatique est un combat mené de longue date par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), au travers de sa stratégie environnementale.

Cette dernière se voit concrétiser par son 3e Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), adopté en décembre 2022.

Objectifs

Le plan climat a des objectifs à 2030 et 2050 pour les points suivants :

- Les consommations énergétiques du territoire
- Les émissions de gaz à effet de serre du territoire
- La production d'énergie renouvelable sur le territoire

Les 7 axes du Plan climat

- Aménager et agir pour l'adaptation du territoire
- Mobiliser et sensibiliser
- Optimiser l'efficacité énergétique
- Favoriser et développer le mix énergie
- Favoriser la mobilité douce et partagée
- Favoriser la croissance verte et l'économie circulaire
- Agir sur l'agriculture et la biodiversité pour un aménagement durable du territoire

Actions réalisées en 2023

L'approbation définitive du Plan Climat Nouvelle Donne s'est faite au Conseil d'Agglomération du 12 décembre 2022.

L'année 2023 marque le début de la prise de connaissance du Plan Climat et du démarrage de sa mise en œuvre :

- Travail de transversalité avec les différents services de l'agglomération tout au long de l'année, notamment avec le service communication pour créer un effet « bruit de fond » autour du Plan Climat
- Journée de découverte du Plan Climat le 3 mai, dédiée aux communes, aux partenaires et aux jeunes
- Pilotage de l'Appel à Initiative Privée pour la mise en place de bornes de recharges sur le territoire.
- Recommandations mises en avant dans le cadre de la mise en place du réseau de référents sobriété énergétique, en association avec le pôle performance énergétique et bâtiment

- Accompagnement des communes dans leurs projets, notamment ceux du Fonds Climat (**développé p. 46**), mais aussi ZAE nR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)
- Finalisation de la plateforme Plan Climat
- Contrôle de la CRC sur l'adaptation au changement climatique et Plan Climat : pilotage et suivi

Chiffres-clés

- En investissement : 2M€ (Fonds Climat)
- Plus d'une centaine de partenaires sont d'ores-et-déjà identifiés pour contribuer au Plan Climat

Perspectives pour 2024

- Déployer les premières IRVE (Infrastructures de Recharges pour les Véhicules Electriques) avec l'installation de 338 points de charges installés d'ici deux ans,
- Consolider les partenariats
- Démarrage de la plateforme Plan Climat
- Construire le bilan à 3 ans (fin 2025)
- Participer à la COP Territoriale
- Animer un groupe de travail pour le pôle Métropolitain



Développer et améliorer les mobilités adaptées aux défis de demain

Hors industrie, les transports sont le premier poste de consommation d'énergie sur le territoire et le premier émetteur de gaz à effet de serre. À titre d'exemple, ils consomment 10 % d'énergie de plus que le secteur résidentiel, mais émettent près du triple des émissions de ce secteur, compte tenu de la prédominance des motorisations thermiques à 98 % - dont 8 points en thermique renouvelable (chiffres ATMO de 2022).

Les leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie du secteur des transports résident dans la réduction des distances parcourues, l'accroissement du remplissage des véhicules, le report vers des modes moins émissifs et vers des véhicules qui consomment moins d'énergie et la réduction de l'intensité carbone des sources d'énergie.

Actions réalisées en 2023

- Achat de 5 bus standards et 2 bus articulés circulant au biogaz.
- Soutien au covoiturage du quotidien avec le déploiement d'une application portée conjointement avec 5 autres intercommunalités du Haut-Rhin
- Organisation de la 3e édition du Challenge Vélo, élargissant sa participation aux indépendants et autoentrepreneurs, et intégrant un aspect solidaire en convertissant les kilomètres parcourus en dons pour deux associations locales. Cette initiative vise à promouvoir les mobilités actives, réduire les émissions de CO₂, et soutenir des causes locales, renforçant ainsi l'engagement environnemental et communautaire de m2A

Chiffres-clés

- 27 788 000 voyages sur le réseau Soléa
- 6 332 000 km commerciaux exploités par Soléa
- 133 véhicules exploités par Soléa, dont 22 rames de tramways et 12 rames de tram-train
- 23 bus standards et 15 articulés

Perspectives pour 2024

- Mobilisation autour de la qualité de l'air, au travers d'une charte qui allie partenaires publics et privés à l'échelle du département
- Poursuite collégiale des efforts pour tout le territoire afin de répondre aux objectifs définis
- Début du déploiement des infrastructures de recharges pour les véhicules électriques avec 338 points de charges installés d'ici deux ans
- Expérimentation d'un système de récupération des particules issues des freinages des bus, en vue d'une généralisation ultérieure
- Inauguration de la Cité du Vélo, pôle d'animation et de services à l'intention des cyclistes et de leurs associations



Garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité élevée par une gestion sûre et durable de la ressource

La Régie de l'eau m2A

Elle assure depuis le 1^{er} janvier 2023 la fourniture de 15 millions de m³ d'eau sur 34 communes de l'agglomération.

Avec son projet de territoire « Vision 2030 », m2A s'est donnée pour première ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique, avec notamment comme enjeu de garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité, par une gestion sûre et durable de la ressource « Eau », dont elle a la compétence.

• Protection des ressources

M2A s'engage activement dans la protection de la ressource en eau. Pour cela, la régie de l'eau m2A s'appuie sur l'expertise de deux animateurs en charge de la protection des captages. Cette mission consiste à travailler avec l'ensemble des acteurs situés sur les aires d'alimentations des captages, pour les accompagner à avoir un usage de la ressource alliant sobriété et résilience :

- sur le plan qualitatif avec une attention particulière sur les pratiques des exploitants agricoles situés sur les aires d'alimentation de captage afin de préserver la qualité de l'eau des pollutions, principalement causées par l'usage de produits phytosanitaires (dont les herbicides)
- sur le plan quantitatif en participant à veiller à l'équilibre global de la ressource sur chaque bassin versant, et ce dans la perspective du changement climatique.

• Accompagner et sensibiliser le monde agricole : les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

Trophée de l'eau PSE

M2A est lauréate, avec 4 autres collectivités haut-rhinoises, des Trophées de l'Eau 2023 décernées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Cette distinction récompense le travail réalisé avec les agriculteurs, qui sont rémunérés pour les services qu'ils fournissent afin d'améliorer les écosystèmes et préserver la qualité de l'eau. 9 000 hectares sont concernés sur le Haut-Rhin (dont 3 419 sur le territoire de m2A). (les PSE développé p.12 à 14)

• Convention SENS 2027

SENS 2027, c'est quoi ? La convention SENS 2027 (Solutions Eau Nappes d'Alsace et Sundgau), c'est la réunion d'une trentaine d'acteurs régionaux qui s'engagent à protéger les nappes d'Alsace et du Sundgau.

La convention SENS 2027 fait suite à la Convention de partenariat de la nappe d'Alsace ERMES initiée en 2018-2022 entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, les producteurs d'eau et le monde agricole.

SENS 2027, c'est qui ? Les signataires, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'État, la Région Grand Est, la Chambre d'agriculture d'Alsace, le SAGE III-Nappe-Rhin, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), les collectivités productrices et distributrices d'eau potable, la SAFER, les coopératives et négoce agricoles, Bio Grand Est, la fédération régionale des CUMA, l'APRONA.

SENS 2027, c'est quand ? La convention SENS 2027 prévoit l'atteinte d'objectifs ambitieux d'ici 2027 pour la reconquête de la nappe d'Alsace (en particulier réduire à moins de 20% le nombre de points de suivi de la qualité des eaux avec des teneurs en herbicides et leurs métabolites dans les eaux brutes supérieures aux limites de qualité).

SENS 2027, c'est combien ? La convention SENS 2027 prévoit des actions sur 51 captages dont 29 nouveaux captages cibles. La Régie de l'eau m2A est plus particulièrement concernée par les captages de Wittelsheim gare qui doivent retrouver un niveau de qualité d'ici 2027.

Pourquoi fait-on SENS ? Considérant que les pollutions diffuses d'origine agricole représentent l'enjeu principal, seules des actions ambitieuses et coordonnées et mise en œuvre par l'ensemble des exploitations agricoles permettront de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau des nappes d'Alsace et du Sundgau.

C'est pourquoi monde agricole et producteurs d'eau potable ont choisi de travailler conjointement.

Comment fait-on SENS ? Les stratégies d'actions de reconquête de la qualité de l'eau (désherbage mécanique, cultures Bas Niveau d'Impact, leviers agronomiques...) sont réaffirmées pour tendre vers un changement des systèmes de productions agricoles moins dépendants des intrants (en évitant ainsi les phénomènes de substitution de produits phytosanitaires) dans une dynamique positive et durable.

Le 2^{ème} Contrat de Territoire 2023-2026 « Eau et Climat » (CTEC)

Actions réalisées en 2023

En 2023, m2A a signé aux côtés du SIVOM de la Région Mulhousienne, de la Ville de Mulhouse, de Rivières de Haute Alsace, des Syndicats de Rivières présents sur son territoire (le Syndicat Mixte du Sundgau Oriental, le Syndicat Mixte de la Thur Aval et le Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la plaine du Rhin, le Syndicat Mixte de l'Ill et le Syndicat Mixte d'aménagement de la Doller), et de l'Agence de l'eau Rhin Meuse, **un second Contrat de Territoire « Eau et Climat »**. Conclu pour une durée de 4 ans (2023-2026), le territoire s'engage à travailler sur les trois grands axes suivants :

- La préservation de la ressource en eau et des milieux naturels,
- L'adaptation du territoire au changement climatique,
- Mobiliser et dynamiser le territoire autour des deux premières thématiques

47 actions ont ainsi été inscrites au contrat pour un montant global de **68 millions d'euros**. L'Agence de l'eau Rhin Meuse a d'ores et déjà bloqué un montant prévisionnel d'aides de 30,7 millions d'aides pour

l'ensemble des signataires du CTEC de la Région Mulhousienne, dont 7,7 millions d'euros pour Mulhouse Alsace Agglomération.

Actions m2A :

- Lancement d'une réflexion globale sur les consommations d'eau. Mulhouse Alsace Agglomération souhaite mettre en place une démarche hydro-économe pour économiser la ressource en eau sur son territoire pour les bâtiments et espaces publics, les activités économiques (la commune de Berrwiller retenue comme territoire test).
- Protection de la ressource en renouvelant son réseau d'eau potable (renouvellement de 30%).

Chiffres-clés

Mulhouse Alsace Agglomération

- 10 nouveaux projets pour un montant de 5,2 millions d'euros, soutenus par l'Agence de l'eau Rhin Meuse à hauteur de 2,3 millions d'euros.

Les 39 communes

- 3,2 millions d'euros de projets, dont 1,8 million d'euros d'aide de la part de l'Agence de l'eau.
- Réalisation de près de 30% des 100 000 m² de surface à désimperméabiliser prévus à la convention

Perspectives pour 2024

En 2024, m2A devrait notifier environ 2 millions d'euros d'aide de la part de l'AERM pour les actions portées dans le cadre du CTEC. Parmi elles, on compte la poursuite :

- Des actions menées avec le monde agricole, afin de tendre vers une agriculture résiliente au service de l'eau et du climat
- De l'accompagnement des communes dans le projet lié à la biodiversité permettant ainsi de préserver les écosystèmes et de les garder fonctionnels
- De l'accompagnement des projets de désimperméabilisation afin de rendre nos espaces urbains plus perméables et participer au rechargement des nappes de notre territoire

En 2024, m2A participera également au portage d'une étude permettant l'évaluation de la ressource en eau dans le bassin versant de la Doller dans un contexte de changement climatique. Portée par le Syndicat Mixte d'aménagement de la Doller, cette étude bénéficiera d'un appui fort de la Régie de l'eau m2A (70% des débits d'exploitation de notre territoire).



Développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants

Engagées depuis de très nombreuses années sur les questions environnementales, Mulhouse Alsace Agglomération a toujours porté une attention particulière aux questions d'agriculture durable et d'alimentation. Dès 2007, ces notions étaient au cœur du Plan Climat Territorial.

Cette action en faveur de l'agriculture durable s'est traduite par le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique/locale, pour des produits destinés à la vente au particulier ou à la restauration collective, et une politique d'aide aux communes pour le maintien des terres agricoles.



Depuis 2018, m2a accompagnée de 15 partenaires organisés en Comité Technique mènent une démarche volontaire, labellisée de niveau 2 en 2021 par le Ministère de l'Agriculture, acte le contenu du PAT (Projet Alimentaire Territorial), qui porte une vision commune : « offrir à la population un meilleur accès à une alimentation saine, locale, issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement et équitable ».

Actions réalisées et chiffres clés 2023

- **Partenariat avec la CCA** (Chambre d'Agriculture d'Alsace) : Lancement de la Newsletter avec 4 éditions par an.
- **Accompagnement global personnalisé « OPEBIO » par BIO en Grand Est (BGE) pour l'introduction de produits locaux et filières bio notamment dans la restauration collective** : Aide m2A en 2023 de **14 975 €** pour Bio en Grand Est pour l'accompagnement du service périscolaire de m2A par rapport au respect de la loi Egalim et pour l'accompagnement de 2 secteurs de communes (les collines et le bassin Potassique autour de Pulversheim) avec notamment une piste de filière sur les céréales anciennes et des plantations de haies sur le secteur collines.
- **Accompagnement des communes et des agriculteurs dans leur projets agricoles à faible impact environnemental, en partenariat avec Terre de Lien d'Alsace (TDLA)** : Aide m2A en 2023 de **11 500 €** pour l'accompagnement de 5 agriculteurs pour la reprise de leur ferme et pour la création d'une cellule foncière sur m2A avec la SAFER, la CAA, la CEA et l'AERM. La 1ère réunion de ce groupe a eu lieu le 7 février 2024.
- **Pour faciliter l'accompagnement des projets répondant aux objectifs du PAT, mise en place d'un outil d'ingénierie et d'animation « la Marmite à projet »** : **19 projets** ont été soutenus depuis 2022, dont 7 nouveaux et 9 ayant nécessité une action en 2023, dont la création d'une sécurité sociale de l'alimentation, les champs d'Orion avec des prisonniers, les petites cantines. Aide m2A en 2023 de **21 000 €** sur un total de **60 000 €** pour 4 ans.

- **Accompagnement des filières à bas niveau d'impact sur la ressource en eau**, l'étude diagnostique rendue en 2022 dans le **Contrat Territoire Eau Climat (CTEC)**, a permis l'organisation de **3 ateliers prospectifs et l'atelier de mise en mouvement**, ainsi que le **COPIL** final de rendu en septembre. Depuis le **COTECH** a travaillé sur la priorisation, la mise en calendrier et la structure pilote sur la base des actions proposées par le BE.
- **Accompagnement pour l'installation de nouveaux agriculteurs** répondant aux objectifs de développement de la filière alimentaire de proximité définie dans les objectifs opérationnelles du PAT, le **Concours « Les fermes de demain »** permet à trois agriculteurs lauréats de bénéficier d'une dotation financière de **5000€**. La remise des prix de la 2ème édition a eu lieu au printemps sur la ferme lauréate (Wicky à Brunstatt-Didenheim). La prochaine sera lancée en 2024.
- **Accompagnement et sensibilisation des producteurs locaux, l'organisation des « Fermes ouvertes »** permet de faire connaître au plus grand nombre, la réalité d'une exploitation agricole : la 2ème édition en septembre 2023 avec **5 fermes ouvertes** : les 3 fermes lauréates du concours, une lauréate de l'édition passée et une autre volontaire qui ont attiré **1 600 personnes**.



- **Le déploiement des PSE** : Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, Colmar Agglomération, les Communautés de communes Sud Alsace Largue et de la Région de Guebwiller, ont déployé le dispositif des paiements pour services environnementaux aidant à rémunérer des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement, les paysages, la biodiversité, et économiquement viables.

Ainsi sur chaque territoire, des zones d'actions prioritaires ont été ciblées, qu'il s'agisse des zones de captage d'eau potable ou des zones à enjeu d'érosion. Des diagnostics individuels à l'échelle des exploitations agricoles ont été réalisés pour identifier les dispositifs les plus pertinents à déployer. Contractualisés sur 5 ans, de 2023 à 2027 (ou de 2024 à 2028), ces paiements pour services environnementaux concernent déjà 99 agriculteurs dans le Haut-Rhin (dont **42 sur le territoire de m2A**).

Sur le territoire de m2A, les services engagés sont les suivants : réduction de la quantité d'herbicides utilisés, implantation de cultures dites à bas niveau d'impact (surface herbagères, céréales secondaires comme le seigle ou le sarrasin), couverture du sol au printemps. Chaque exploitation agricole se fixe librement les objectifs qu'elle souhaite atteindre annuellement, donnant lieu à rémunération au regard des résultats réellement obtenus.

Sur m2a, la démarche est portée par la Direction transition écologique et climatique, accompagnée de la Régie de l'eau communautaire et du SIVOM. Le dispositif est financé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. La Chambre d'Agriculture d'Alsace est en appui de la collectivité pour le suivi agronomique des exploitations agricoles.

Au total 42 contrats PSE

- **15 nouveaux diagnostics** réalisés
- **32 réunions** bilans réalisées avec la CAA

- **737 ha** engagés
- **245 901 € versés aux agriculteurs** dont **80% financés** par AERM et 20% financés par m2a et le SIVOM

Perspectives pour 2024

- Tendre vers d'avantages d'autonomie alimentaire
- Préserver l'environnement et la biodiversité et tout particulièrement la ressource en eau
- Réunir la cellule foncière
- Poursuivre les travaux inter PAT
- 350 000 € d'aides prévisionnelles en 2024 pour les 42 agriculteurs engagés
- Accompagnement du service périscolaire pour le nouveau marché Egalim



Sanctuariser, valoriser et enrichir notre patrimoine local de biodiversité

Nous bénéficions d'une richesse naturelle importante : nous dénombrons sur le territoire 2 100 espèces animales et 1 000 espèces floristiques. La préservation de cette richesse constitue un enjeu pour les années à venir.



En reconnaissant cette biodiversité, nous visons une sensibilisation accrue à la protection.

Les espaces ruraux et périurbains en quelques chiffres

- 318 km² d'espaces naturels et agricoles
- 73% de la surface du territoire

GERPLAN

Origine et objectifs

Le plan de gestion de l'espace rural et périurbain, dit GERPLAN, est un dispositif créé et encadré par la CeA qui permet d'accompagner des projets relatifs à la préservation de la biodiversité, la qualité des paysages et sensibiliser à la richesse de notre patrimoine naturel. L'objectif recherché est la conciliation des différents usages des espaces urbains et péri-urbains avec les enjeux environnementaux et notamment la préservation de la biodiversité.

Fonctionnement

Le portage des actions identifiées au sein du GERPLAN incombe aux structures intercommunales qui souhaitent s'engager volontairement. C'est le cas de m2A depuis 2004. Les élus ont fait le choix de s'investir encore davantage puisque l'agglomération subventionne les actions menées dans le cadre du GERPLAN à hauteur de 20% qui s'ajoutent au 40% que la CEA peut prendre en charge.

Un programme prévisionnel recensant les projets potentiellement éligibles auprès des bénéficiaires (communes, associations à but non lucratif, agriculteurs et l'agglomération) est établi annuellement en collaboration étroite avec la CEA. Après validation par le comité d'agrément m2A pour la préservation de la biodiversité et gestion des espaces naturels, ce programme d'actions est proposé au vote en Conseil d'Agglomération.

Concrètement

La mise en œuvre du GERPLAN suppose d'apporter un appui aux communes, associations et agriculteurs dans le montage technique et administratif de leurs projets.

Programme d'actions GERPLAN 2023

Quelques exemples d'actions ayant bénéficiées d'aides de m2A et de la CeA :

- Commandes groupées d'arbres et d'arbustes à destination des habitants de Riedisheim
- Végétalisation d'un chemin piétonnier à Niffer
- Plantation d'arbres le long d'une rue menant à l'écoquartier de Lutterbach
- Semaine Biodiversité (sensibilisation du public scolaire) à Rixheim

4ème édition de « La nature près de chez moi », un projet GERPLAN de sensibilisation à l'environnement et la biodiversité porté par m2A

Cette action cofinancée par m2A, la CEA et l'Agence de l'eau Rhin Meuse, a permis aux habitants de s'inscrire à une ou plusieurs des 43 sorties nature organisées sur le territoire de l'agglomération afin de découvrir les espaces naturels de proximité et les espèces qui les habitent en présence d'animateurs des CINE Moulin nature de Lutterbach et de la Petite Camargue Alsacienne.



La participation aux sorties a augmenté de 27 % par rapport à l'année précédente.

Vue du secteur des collines

Sur les problématiques des nuisances liées aux corvidés

Suite au protocole d'action élaboré en 2022, m2A a compilé un certain nombre de déclarations de dégâts et a poursuivi son accompagnement des communes sur les mesures à préconiser.

Atlas de la biodiversité intercommunale

La synthèse des nombreuses données collectées par ODONAT Grand Est et le Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine a été confiée au bureau d'étude BIOTOPE. En parallèle d'un livrable à destination des décideurs et des professionnels, il a également été convenu que le bureau d'étude travaillerait à la réalisation d'un livret à destination du grand public sur le contenu de l'atlas.

Chiffres-clés

- 15 projets GERPLAN ont abouti en 2023 pour lesquels m2A a versé un peu plus de 41 000 € de subventions
- 4^{ème} édition de la Nature près de chez vous / 43 sorties

Perspectives pour 2024

- Finalisation et sortie de l'atlas de la biodiversité intercommunale

- Détermination à partir de l'atlas des secteurs où des inventaires faune et flore devront être menés dans une perspective de meilleure connaissance et de protection de la biodiversité
- Lancement de la réponse à appel à projet trame verte et bleue de la région Grand Est, la DREAL, l'Office Français pour la biodiversité et l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour 6 communes de m2A
- Poursuite du soutien aux communes, associations et agriculteurs pour le montage de projets en faveur de la préservation de la biodiversité, sur les problématiques des nuisances liées aux corvidés



Tendre vers l'autonomie énergétique de notre territoire

Conseiller les particuliers à la maîtrise des consommations d'énergie et à la rénovation thermique

L'Espace Conseil France Rénov' de l'ALME



M2A soutient financièrement la mission d'Espace Conseil France Rénov' de l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie (ALME) pour le territoire de l'agglomération mulhousienne. Cette mission est cofinancée par la Région Grand Est et les CEE (Certificats d'économies d'énergie) dans le cadre du SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique).



L'Espace Conseil France Rénov' organise et participe à différentes actions de sensibilisation et apporte des conseils indépendants, objectifs et gratuits autour de la maîtrise des consommations d'énergie et de la rénovation thermique. Il accompagne également les copropriétés situées sur le territoire de m2A dans le cadre de leurs projets de rénovation énergétique.

Actions réalisées en 2023

Conseil aux projets de rénovation thermique des habitants

L'ALME a réalisé 1102 conseils en 2023 auprès des habitants du territoire dans leurs projets de rénovation thermique et énergétique. Les conseils portent sur les aspects techniques de la rénovation, sur les aides financières mobilisables ou encore sur la démarche à adopter. Ils visent les maisons, appartements, ou encore copropriétés, et s'adressent au propriétaire occupants, bailleurs ou encore syndicats de copropriété, quelles que soit les conditions de ressources des demandeurs.

Animations de sensibilisation à la sobriété énergétique

En 2023, l'ALME a réalisé 58 actions d'animations à destination du grand public ainsi que des professionnels du bâtiment (artisans, architectes, fédérations du bâtiment, etc.) : stands sur salon, foire ou journée d'information thématique, conférences, ateliers de sensibilisation...

Salon de l'Immobilier

En 2023, l'ALME a participé au Salon de l'Immobilier de Mulhouse. Les conseillers ont tenu un stand pour renseigner les particuliers ayant des projets de rénovation énergétique, aussi bien sur les aspects techniques que financiers. La présence de l'ALME a été appréciée par les visiteurs à la recherche d'un lieu de conseil indépendant, objectif et gratuit.

Forum du bailleur solidaire

Le 30 septembre 2023, l'ALME a tenu un stand d'information au forum du bailleur solidaire organisé par un groupe de partenaires à la SIM de Mulhouse. Elle a également proposé une conférence sur les clés de la rénovation énergétique et les aides financières. Ce forum a pour objectif de permettre aux propriétaires bailleurs : de découvrir la gestion locative sociale et l'intermédiation locative, de s'informer sur les réductions fiscales et aides possibles, de rencontrer les différents acteurs et professionnels de l'immobilier et de la gestion locative (ADIL, CAF, notaires, etc...).

Forum séniors à Wittelsheim

La commune de Wittelsheim et le centre socioculturel Wi'taCité ont organisé le 25 octobre 2023 un forum adressé aux plus de 60 ans, à leurs familles et aux aidants. Ateliers, conférences et animations autour de divers sujets (alimentation, aides, accompagnement et soins à domicile...) ont été prévus. L'ALME a animé un stand d'informations sur les économies d'énergie.

Chiffres-clés

1102 conseils

58 animations

307 personnes sensibilisées

Perspectives pour 2024

L'Espace Conseil France Rénov' de l'ALME entamera la 4ème année du programme SARE dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat.

Lien utile : www.alme-mulhouse.fr

La production d'énergies renouvelables sur le territoire

Le développement des réseaux de chaleur avec intégration d'une part plus importante d'énergies fatales et renouvelables dans le mix énergétique s'est concrétisé par la mise en service du réseau intercommunal Valorim. La réflexion concernant un maillage élargi et une interconnexion des différents réseaux existants et en projet s'est poursuivie dans le cadre de l'étude de réactualisation du Schéma Directeur en cours.

« m2A ENERGIES » en charge de l'extension du réseau de chaleur vertueux de m2A, un enjeu fort pour l'avenir du territoire



Dans le cadre de son Projet de Territoire, « Vision 2030 », m2a s'est donné pour première ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale et énergétique. Pour y parvenir, l'un de ses objectifs est de tendre vers l'autonomie énergétique de son territoire. En 2023, son schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur est entré en phase opérationnelle et la constitution de la société d'économie mixte « m2A ENERGIES » en est une phase clé.

Cette extension du réseau de chaleur viendra compléter les réseaux existants de m2A, désormais qualifiés de « réseau vertueux », entraînant une obligation de raccordement sous critères.

L'autonomie énergétique, objectif de m2A pour répondre aux enjeux climatiques

En 2020, m2A s'est engagée dans la refonte de son schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur, pour préparer les évolutions rendues nécessaires par la transition écologique qui s'impose à tous. Pour y répondre, l'Agglomération se mobilise, conformément à son Plan Climat Nouvelle Donne, en cherchant à limiter la production de gaz à effet de serre (CO2) et à : - diminuer sa dépendance aux énergies fossiles (dont le gaz, et tout particulièrement avec la crise actuelle. Cf. son plan Energies 2030 présenté en décembre 2022), - développer des énergies renouvelables sur son territoire, par des moyens modernes (solaire thermique, solaire photovoltaïque, petit éolien, petit hydraulique, biomasse, géothermie basse température), - alimenter sa consommation par l'énergie ainsi produite en la récupérant et en la diffusant par ses propres réseaux de chaleur, avec une volonté de « verdissement ».

Des réseaux de transport et de distribution de la chaleur fatale pour plus d'autonomie

La refonte du schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur a débuté en 2020 par une phase prospective autour de **3 enjeux majeurs** :

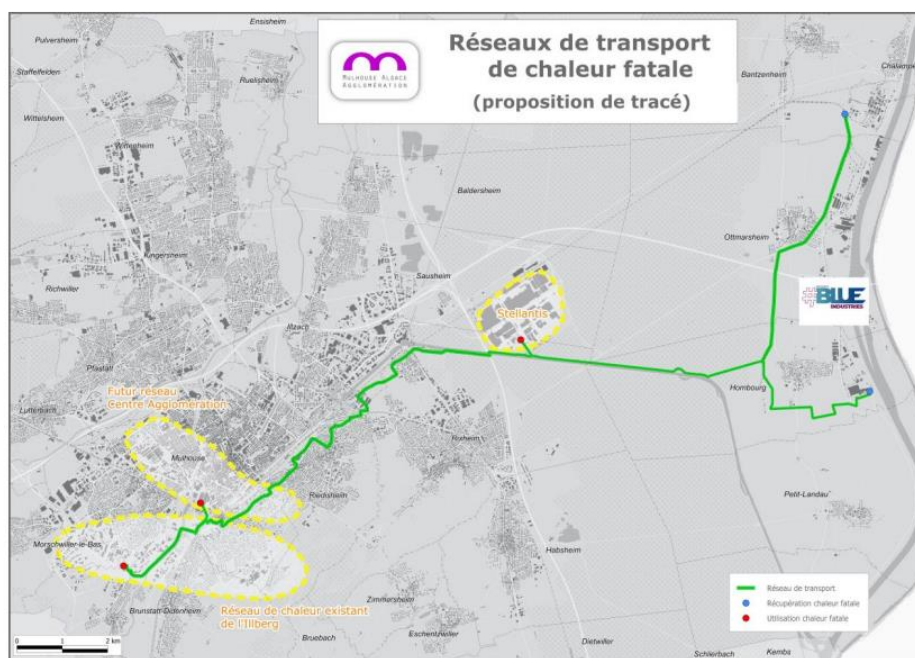
- l'avenir de la cogénération (la cogénération est la production simultanée de deux formes d'énergies différentes au sein d'une même centrale),
- la valorisation des ressources du territoire,
- les perspectives de développement des réseaux de chaleur.

Cette phase prospective a été menée avec le support du groupement d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) « Finance Consult - Parme Avocats - Ferest Energies ».

Elle s'est achevée avec l'adoption en Conseil d'agglomération du 30 janvier 2023 du projet de récupération de la chaleur fatale des industriels de la bande rhénane pour alimenter le réseau de l'Illberg et accroître le nombre de bénéficiaires de chaleur décarbonée (sans CO₂ - gaz à effet de serre) sur le territoire de l'Agglomération, avec :

- la réalisation d'un réseau de transport d'une trentaine de kilomètres entre la bande rhénane et l'Illberg, permettant ainsi d'alimenter de nouveaux clients potentiels, industriels, logements ou acteurs du tertiaire,
- le déploiement d'un nouveau réseau de chaleur « Centre Agglomération », dans le cadre d'une délégation de service public, venant s'ajouter à la liste des réseaux de chaleurs existants, d'intérêt communautaire depuis 2018 :
 - le réseau de chaleur de l'Illberg,
 - le réseau de chaleur de Rixheim,
 - le réseau de chaleur de Rixheim – Riedisheim – Illzach – Mulhouse
 - et désormais le réseau de chaleur « Centre Agglomération », principalement approvisionné en énergie de récupération (chaleur fatale industrielle...).

Ce projet permettra un
verdissement de l'énergie
utilisée dans l'Agglomération, à
hauteur de plus de **200**
GWh/an à l'horizon 2026.



Création de la société d'économie mixte « m2A ENERGIES » pour la réalisation et l'exploitation du réseau de transport de chaleur fatale

Pour capter, transporter et diffuser la chaleur fatale émise par les industriels de la bande rhénane, toutes les études juridiques et financières, ainsi que les concertations menées avec les partenaires, ont conduit à privilégier **le choix d'un partenariat institutionnel, sous gouvernance publique**, de manière à assurer la prise en compte des orientations de transition énergétique issues du schéma directeur.

Ce réseau de transport de la chaleur fatale depuis la bande rhénane a vocation à alimenter le réseau de chaleur « Centre Agglomération », celui de la Centrale thermique de l'Illberg ainsi que des industriels situés sur le territoire, tels que Stellantis.

Pour la réalisation et l'exploitation de ce réseau de transport, le choix s'est porté sur la constitution d'une société d'économie mixte (SEM), « m2A ENERGIES », constituée de m2A et de R-CUA (Réseaux de Chaleur Urbains d'Alsace).

R-CUA est un partenaire d'expertise de m2A, qui détient déjà 51% de Valorim, société qui assure pour le compte de m2A en DSP l'exploitation du réseau historique de Rixheim et du dernier réseau de chaleur de Rixheim – Riedisheim – Illzach – Mulhouse.



La SEM « m2A ENERGIES » est officiellement constituée par l'adoption en Conseil d'agglomération du 26 juin 2023 de ses statuts, du pacte d'actionnaires et la nomination de ses administrateurs.

Les principales caractéristiques techniques et financières qu'elles se fixent sont :

- une proposition de tracé du réseau de transport ;
- un volume de chaleur enlevée annuellement par la Centrale Thermique Illberg (CTI), le réseau « Centre Agglomération », en délégation de service public, et Stellantis, de plus de 200 GWh, avec l'ambition d'être sur un « réseau de chaleur vertueux »,
- des investissements d'un montant de 130 millions d'euros (130 M€),
- la sollicitation de subventions dans le cadre du Fonds chaleur de l'ADEME, Agence de transition écologique, à hauteur de 50 millions d'euros (50 M€).

Pour atteindre ces objectifs, la SEM « m2A ENERGIES » sera dotée d'un montant de capitalisation de 4 millions d'euros (4 M€), répartis entre :

- **m2A** à hauteur **de 66% des parts, soit 2,64 millions d'euros (2,64 M€)**
- **R-CUA** à hauteur **de 34% de parts, soit 1,36 millions d'euros (1,36 M€).**

De futurs partenaires institutionnels et/ou financiers pourront être associés, comme : la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), la Région Grand Est et la Banque des Territoires - Groupe Caisse des dépôts.

Le projet est en outre susceptible de bénéficier de subventions du « Fonds Chaleur » géré par l'ADEME, Agence de transition écologique, pour le compte de l'Etat.

Actions réalisées en 2023

- Raccordement du quartier BEL-AIR au RCU ILLBERG
- Finalisation du schéma directeur des réseaux de chaleur
- Audit de suivi ISO50001 (management de l'énergie) pour le RCU ILLBERG
- Création de la SEM m2A-énergies le 06 décembre 2023

Chiffres-clés

- 20 copropriétés – 800 logements – Taux ENR de 57 % - investissement de 3M€

- Objectif 60% ENR d'ici 2028. (Engagement direction de 2023)
- Avec pour objectifs : les études, la réalisation puis la gestion du réseau de transport de chaleur fatale/récupération entre les industriels de la bande Rhénane et les futurs points de livraison
- Rhénane et les futurs points de livraison (clients : STELLANTIS, futur réseau centre Agglo et l'ILLBERG)

Perspectives pour 2024

Pour la SEM m2A-énergies :

- Lancement du marché de conception/réalisation du réseau de transport. Ce projet favorisera l'autonomie énergétique du territoire, le verdissement du mix énergétique des réseaux de chaleur existants et futurs sur le territoire m2A.
- Echanges avec les industriels : Etudes liées aux installations de récupération de chaleur fatale, pré-contractualisation.

Pour les autres réseaux de chaleur m2A :

- Extension du RCU Rixheim-Riedisheim vers Porte de Bâle et densification du réseau.
- Audit de renouvellement de la certification ISO50001 du RCU de l'ILLBERG.
- Lancement de la DSP du futur réseau de chaleur « centre agglo ».



Réduire la production de déchets et assurer la collecte pour une valorisation optimale

La gestion et la valorisation des déchets, dont la compétence est répartie entre le SIVOM de la région mulhousienne et notre agglomération, doit évoluer pour tendre vers une diminution des déchets produits, mais également vers une diminution du coût environnemental de la collecte en elle-même.

En 2013, m2A s'est engagée dans un programme local de prévention des déchets. Il s'agissait d'un contrat d'objectifs dont la finalité était de réduire de 7% les ordures ménagères et assimilées d'ici 2017. A l'issue de ces 5 années, l'objectif de départ a été atteint. Les nombreuses actions réalisées ont permis de réduire les déchets de 7,2%.

Ce programme est porté par m2A et ses partenaires. M2A s'appuie en effet sur un réseau d'une centaine d'acteurs engagés (SIVOM, communes de l'agglomération, Région Grand Est, associations et entreprises de l'ESS, artisans, etc...). Au fil du temps, le réseau s'est développé grâce aux actions et événements amenant de nouveaux acteurs chaque année.

Réduction des déchets 2023

La politique de prévention des déchets fait partie intégrante de la politique déchet 2019-2030. Permet d'inscrire le territoire dans la démarche de transition écologique et de le rendre plus résilient. Il favorise en outre le bien-être des habitants (santé, lien social, engagement, pouvoir d'achat) et les incite à devenir des consom'acteurs. Enfin, il soutient des emplois locaux non délocalisables et mobilise de nombreux acteurs.

Depuis janvier 2021, suite à la délibération d'engagement dans un PLPDMA en décembre 2022 (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés), le programme est en cours d'élaboration. L'objectif est d'amplifier la prévention des déchets sur le territoire, de mobiliser de nouveaux acteurs et de développer l'économie circulaire. Des comités de pilotage réguliers permettent de suivre l'avancée.

Elaboration du PLPDMA

En 2023, des groupes de travail thématiques ont proposé des actions dans le cadre des axes stratégiques du futur PLPDMA ; les fiches actions, après avoir été complétées par des objectifs chiffrés seront présentées en 2024 pour aboutir à la rédaction finale du programme.

10^{ème} édition de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets)

Vitrine de la prévention des déchets sur l'agglomération, cette édition, a connu une forte mobilisation des acteurs :

- **256 actions**, menées **par 80 acteurs**,
- **15 130 personnes ont été sensibilisées**. Le thème du réemploi a été inspirant pour les acteurs de l'agglomération (72% des actions proposées).

Atelier 0 déchet -2^{ème} édition

40 ateliers/rencontres 0 déchet sur la consommation, l'univers de bébé, le compostage et la couture ont été déployés sur le territoire de m2A pour inciter les ménages à réduire leurs déchets et à adopter des gestes alternatifs. 2 nouveautés ont été proposées : 1 atelier « trousse été » (cosmétique) et un autre de réparation textile.

405 participants ont bénéficié du programme **dont 251 personnes différentes**.

Pour les **prêts de couches lavables**, **9 familles** sur 11 n'auraient pas osé acheter de couches lavables sans tester au préalable et plus de **80% des familles** vont acheter et continuer les couches lavables.

Espace « réemploi » à la Foir'Expo

Pour la 2^{ème} édition, **une 20^{aine} d'acteurs** (structures d'insertion et artistes) travaillant avec des matériaux et objets de seconde main se sont rassemblés pour animer un espace dédié au réemploi. M2A a assuré la coordination, la communication et a financé la location des stands.

Plein Succès pour tous.

Chiffres-clés

- En fonctionnement : **35 000€**

Collecte 2023

L'année 2023 est caractérisée par un renforcement de la communication sur l'importance du geste de tri.

- Cela se traduit par la création de nouveaux flyers (guide du tri, mémo tri) de calendriers de collecte, ainsi que par une augmentation des contrôles qualité.
- Nous avons optimisé notre site pour offrir une expérience plus interactive et conviviale, avec une interface utilisateur améliorée.

Chiffres-clés

Territoire et collecte : l'agglomération collecte les déchets ménagers et assimilés de 39 communes (273 000 habitants)

- **15 communes collectées en régie** (173 000 habitants)
- **24 communes collectées avec un prestataire** (100 000 habitants), Nicollin

Les tonnages : en 2023, les tonnages collectés ont été 88 846 tonnes soit -4,01% par rapport à 2022

- **61 136 tonnes Ordures Ménagères résiduelles**
- **17 022 tonnes de déchets recyclables** (hors verre et déchetteries)
- **7 534 tonnes de verre**

Pré-collecte : les chiffres donnés s'entendent tous flux confondus (verre, CS, OMr, DV, fermentescibles)

- **159 034 bacs**
- **1 645 800 sacs jaunes**
- **597 conteneurs aériens et enterrés**

Collecte :

- **164 agents**, hors saisonniers, toutes activités confondues (Collecte porte à porte, collecte en apport volontaire, entretien des bacs, logistique des sacs jaunes, brigadiers du tri et de la propreté, études des aménagements, suivi du prestataires, encadrement)
- **25 camions Benne** à Ordures Ménagères + **13 camions multi bennes** et **camions grues**
- **1 prestataire** (Nicollin)



Dépenses de fonctionnement (collecte et traitement) :

- **42 079 231 €** en 2023 (41 197 495 € en 2022)
- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées**

Recettes de fonctionnement :

- TEOM 2023 = 40 651 737 € (contre 38 261 204 € en 2021)
- Produits des services, du domaine et ventes diverses 2022 = 3 059 480 €
- Produits facturation travaux 2022 = 1 641 074 €
- Produits facturation prestations 2022 = 1 418 406 €

Total général des recettes de fonctionnement : 43 711 217 €

Dans l'ensemble, on constate **une diminution de la quantité de déchets collectés de l'ordre de 4%**. Ce phénomène peut être expliqué par la diminution de la consommation globale liée à l'inflation que subissent les ménages depuis presque 18 mois.

Le tonnage du verre connaît à nouveau une baisse pour la troisième année consécutive (-6,18% entre 2022 et 2023). Cela souligne l'importance de soutenir ce geste de tri

La collecte des déchets encombrants en porte-à-porte est en très forte baisse à – 46,87 % ce qui s'explique par le passage d'un ramassage systématique à un système sur rendez-vous.

La collecte sélective en apport volontaire est en baisse. Cette variation est tout à fait normale, compte tenu du développement de la collecte en porte-à-porte ces dernières années

On observe **une légère augmentation du tonnage de déchets verts et une quasi stabilité des tonnages de biodéchets en 2023.** Cette petite augmentation des déchets verts en 2023 pourrait être attribuée à un été plus pluvieux et à des températures plus douces par rapport à l'été caniculaire de 2022.

Perspectives pour 2024

- La collecte des biodéchets à l'échelle de l'agglomération,
- L'élaboration du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).
- L'étude de la décarbonation de la flotte Véhicule



Soutenir les communes dans la valorisation et l'usage de l'espace public avec une implication citoyenne

Lancée en 2008 à Berrwiller, la journée citoyenne est devenue un mouvement fédérateur sur l'ensemble du territoire français.



Les objectifs

- Favoriser le lien social au travers des rencontres entre les habitants et favoriser l'intégration
 - Echanger et partager
 - Encourager l'embellissement de la commune
- Cette journée c'est aussi le moyen de développer la notion de civisme et l'apprentissage, notamment chez les plus jeunes.

Partenariats

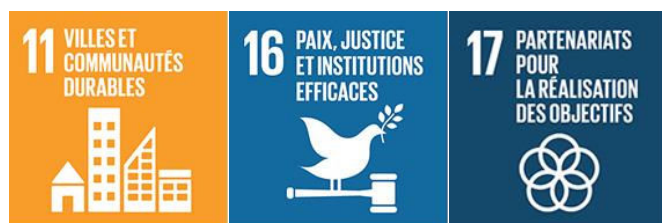
L'Observatoire national De l'Action Sociale décentralisée (ODAS) a pour **volonté** de promouvoir cette journée citoyenne.

Ce partenariat a pour objectif :

- De promouvoir la journée citoyenne
- De développer l'animation d'un réseau des villes

Chiffres-clés

- **35 communes** de m2A ont participé et fait des actions durant cette journée citoyenne



L'animation et la sensibilisation

Il s'agit, par la réalisation d'actions pédagogiques, de sensibiliser et de former le grand public, et en particulier les enfants, à la protection de l'environnement et à l'éco-citoyenneté.

M2A intervient en tant qu'acteur, en appui ou commanditaires auprès d'acteurs institutionnels ou associatifs œuvrant sur le terrain.

Les Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (C.I.N.E.) sont des associations proposant des activités de découverte et de sensibilisation à la biodiversité, aux éco-gestes et à la préservation de l'environnement en général pour les enfants comme pour le public adulte. Deux CINE interviennent sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération.

Actions réalisées en 2023

M2A intervient directement lors d'animations environnementales organisées par les communes ou d'autres acteurs : en 2023, elle a soutenu des opérations de la « Fresque du Climat ».

Elle a aussi été organisatrice des opérations « Les fermes Ouvertes » destinées à faire connaître au grand public certains agriculteurs locaux.

Elle délègue à des partenaires et acteurs de terrain spécialisés la tâche de réaliser diverses actions de sensibilisation. Ces actions de sensibilisation sont de diverses formes :

- Les 2 centres d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE), le Moulin Nature et la Petite Camargue Alsacienne (pour la bande rhénane) font des interventions grand public et en école ou sur le terrain sur la réduction des déchets, l'éco-citoyenneté, le jardinage au naturel, ou la découverte de la biodiversité ou de la ressource en eau.
- Le Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse fait découvrir la faune exotique aux scolaires et aux visiteurs par le biais de parcours pédagogiques et d'animations.

Animations scolaires

Depuis une dizaine d'années, Mulhouse Alsace Agglomération, en partenariat avec le Centre d'Initiation à l'Environnement « Le Moulin Nature », propose à l'ensemble des 92 écoles du territoire de bénéficier d'animations éducatives autour du développement durable.

L'objectif est de sensibiliser les enfants sur les modes de vie et leurs impacts en leur donnant les clés pour réduire leur empreinte écologique à travers des gestes simples.

Les animations proposées par m2A portent sur la réduction des déchets, sur les modes de consommation, ou sur le respect de la biodiversité et de la ressource en eau. Elles sont complémentaires des interventions assurées par le SIVOM.

Elles sont destinées à un public primaire de cycle 3 et sont gratuites, la prise en charge du coût étant assurée par m2A. Les actions de réduction des déchets sont réalisées au sein de l'établissement scolaire. Les actions sur l'eau et la biodiversité nécessitent des déplacements à la charge de l'école.



SIVOM

Le SIVOM intervient auprès des élèves de maternelle et d'élémentaire sur différents thèmes liés à la réduction des déchets ou de la découverte du cycle de l'eau.

ALME

Enfin l'Agence Locale de Maitrise de l'Energie, en plus des conseils qu'elle donne aux particuliers et copropriétaires, sensibilise le grand public à la thématique de la rénovation du bâti en vue de réduire les déperditions d'énergie.

Projet particulier à mettre en avant :

Depuis 2020, m2A propose le programme de sorties « La Nature Près de Chez Moi ». Mis en œuvre par chacun des deux CINE, il se constitue d'une sortie-découverte « nature », destinée aux habitants de toutes les communes de l'agglomération, de fin avril à début novembre. Ces sorties permettent, aux non-initiés comme aux connaisseurs, de découvrir les différents espaces naturels du territoire, la flore et même la faune : collines, forêts, champs, marais, bords de rivières, étangs, et même ciel étoilé.

Chiffres-clés

- **Global : total de la sensibilisation connue** : plus de 50 00 personnes
- **Fermes ouvertes** : 5 fermes ont participé en 2023, soit 1600 personnes accueillies
- **Nature près de chez moi** : 42 sorties, 413 personnes (+27% à 2022)
- **Animations scolaires** :
 - **19 communes** et **23 écoles** du territoire m2A
 - **47 classes** soit **75 jours** pour **36000€** de prise en charge m2A

Perspectives pour 2024

- Animations scolaires
- La Nature près de chez vous
- Fermes ouvertes
- La SERD (**développé p. 20**)



Améliorer la qualité de l'air sur notre territoire



Dans le cadre de sa compétence relative à la qualité de l'air, m2A gère la mission « Gestion de la qualité de l'air » pour le compte des 39 communes qui la composent. La nouvelle entité depuis le 1er janvier 2017 est ATMO Grand Est et assiste m2A dans ce travail dans le cadre d'une convention annuelle.

Activité de surveillance de la qualité de l'air

Mulhouse dispose de 4 stations de mesures dont 1 station de mesures en proximité trafic. Ces stations sont un outil indispensable pour la collecte de données relatives à la qualité de l'air.

Atmo Grand Est produit tous les ans des données gaz à effet de serre et consommations d'énergie pour le territoire m2A. Ces données sont indispensables pour établir le positionnement de l'agglomération sur leurs objectifs et le plan climat, et sont utiles à l'agglomération et ses communes dans le montage de leurs projets et de leurs indicateurs.

Actions réalisées en 2023

Des procédures en évolutions

Suite aux épisodes de pollution aux particules largement médiatisés en 2014, est paru un arrêté interministériel encadrant les nouvelles procédures de déclenchement des épisodes de pollution de l'air. Cet arrêté présente des nouveautés qui modifient les procédures locales existantes (conditions de déclenchement, organisation...). Il est transposé en Alsace à travers un arrêté inter-préfectoral.

Cet arrêté introduit certains changements dans les procédures :

- Déclenchement sur la base d'une prévision de dépassement pour le lendemain
- Notion de persistance
- Liste de mesures (obligatoires et facultatives) d'urgence en cas de pic de pollution.

Un plan volontaire particules-ozone a été approuvé au Conseil d'agglomération en juin 2017 avec pour principal objectif de limiter l'exposition des populations à ces pollutions et à en réduire les impacts sanitaires, avec des actions locales selon les niveaux de déclenchement départemental.

Surveillance de la qualité de l'air intérieur

Désormais autorisée par le biais d'une convention à intervenir occasionnellement dans les établissements dont m2A est propriétaire afin de procéder à des analyses de qualité de l'air intérieur. Au titre du Plan Régional Santé Environnement, Atmo Grand Est peut donc mettre son expertise à disposition des structures demandeuses et effectuer ces mesures après notification à m2A.

Chiffres-clés

- la subvention de m2A à ATMO Grand Est est de **78 964 €**
- m2A a déclenché **2 fois** son plan d'alerte (**février -juin**)

Perspectives pour 2024

- **Poursuivre la collaboration avec Atmo Grand Est**
- Mobilisation autour de la **qualité de l'air**, au travers **d'une charte** qui allie partenaires publics et privés à l'échelle du département (**développé p.6 1^{er} point**)

Liens utiles : <http://www.atmo-grandest.eu/>



AMBITION 2 : Territoire d'accueil dynamique

Accompagner les écosystèmes, filières et initiatives pour un développement économique durable, novateur et performant

Notre territoire dispose d'atouts majeurs pour son développement économique : un héritage industriel marqué (fonderie, chimie, textile, mécanique...), un tissu universitaire d'excellence, et de nombreuses initiatives privées créatives.

A partir de 2022, m2A a renforcé son accompagnement auprès des grandes plateformes industrielles : Stellantis Mulhouse, Plateforme WEurope et la zone industrielle de Mulhouse Rhin (RCU, eau, Innovation, Décarbonation, économie circulaire...).

Dans le prolongement de la stratégie territoriale, le soutien à l'innovation se poursuit avec notamment:

Industrie du Futur :

- Développement du Pôle industrie du futur et numérique de La Fonderie
- L'appui au développement du Quatrium Grand Est (plateforme Cetim Grand Est)
- Développement du Réseau des entreprises Innovantes du Sud Alsace (REISA) née de Campus Industrie 4.0.

Zones d'activités du futur

- Réflexion sur les conditions de mise en œuvre d'une nouvelle génération de ZAE plus conforme aux exigences du développement durable, de la sobriété et de l'efficacité énergétique

Blue Industrie :

- Développer les « Ecosystème territoriaux hydrogène »
- Mobilisation du tissu des entreprises locales sur ces thématiques
- Partenariat entre industriels et réseaux de chaleur/réseaux froids
- Partenariat pour la décarbonation des flottes publiques et privées

Économies émergentes : DMC

- Développement des activités de l'économie créative, artistique et de bien-être inscrit dans une démarche mettant en avant l'économie de ressources, les circuits courts. La programmation du quartier vise également à développer les activités récréatives et de loisirs en lien avec la nature

Entrepreneuriat :

- Développement du partenariat entre les tiers lieux pour promouvoir une offre commune de services et d'accueil aux créateurs d'entreprises

Actions réalisées en 2023

- Aide à la création de l'association COB 30 : Chalampé Ottmarsheim Bantzenheim une plateforme chimique d'excellence mondiale s'engage dans la décarbonation

- Lauréat de l'Appel à Projets « Maturation et Accompagnement Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBaC) » de l'ADEME avec COB 30
- Lancement d'un accompagnement à la structuration d'un pôle d'excellence cyber au technopôle

Chiffres-clés

Participation de m2A aux études ZIBac (Zones Industrielles Bas Carbone) : 75 0000 €

Enjeux / objectifs

- Devenir un pôle nationalement reconnu en matière de décarbonation, smart grid, supplychain, matériaux, ...
- Donner de la visibilité nationale et européenne à l'écosystème intégré Sud Alsace « Industrie 5.0 » associant entreprises, recherche/formation, territoires pour répondre aux objectifs de « Territoires d'Industrie »
- Donner de la visibilité nationale et européenne au Pôle de formation national identifié sur l'Industrie du futur & Numérique au travers du Campus d'Excellence
- Devenir un Pôle attractif en matière d'implantation d'entreprises
- Conforter le développement des salons économiques du Territoire abordant les sujets de décarbonation : Salon Be 5.0 et Euro Supplychain

Perspectives pour 2024

- Blue Industrie phase 3 : étude d'opportunité sur le stockage et la valorisation du carbone, la pyrolyse, la gazéification hydrothermale et le dioxygène
- Mise en œuvre de l'axe économie de l'eau (gestion collective sobre de la ressource, alternative en matière de refroidissement, recyclage des eaux de refroidissement, ...) dans le cadre de la poursuite du programme Blue industries
- Contractualisation avec l'ADEME pour la plateforme COB 30 et lancement des études de maturation
- Développer des projets structurants pour accompagner la transformation industrielle et les capacités de développement des sites économiques au travers des sujets supplychain, hydrogène, smart grid, optimisation des ressources eaux et carbone.
- Développer des dynamiques collectives et des projets avec les entreprises sur les sujets industrie du futur, matériaux innovants, numérique (IA, Cybersécurité) et énergétique.



Renforcer les liens entre l'emploi et la formation

A l'instar du reste du pays, notre territoire fait face à des défis liés au chômage. Pour y répondre, nous structurons nos politiques publiques autour du développement économique, de la formation et de l'enseignement supérieur, afin de renforcer les liens entre nos filières d'excellence, les PME, les TPE et les talents locaux. De plus, nous accordons une grande importance à l'apprentissage, comme en témoigne la convention que nous avons signée avec la Chambre de Métiers d'Alsace.

Actions réalisées en 2023

La Ville de Mulhouse, m2A avec l'appui de l'agence de la participation citoyenne et la MEF Mulhouse Sud Alsace, développent depuis plus de 8 ans différents temps forts dédiés à l'ESS sur le territoire du Sud Alsace.

Courts-Circuits est l'une des actions les plus emblématiques du territoire. Cet appel à projet est destiné à un large public ; particuliers, groupe, association et entreprise.

Il s'adresse aux projets qui débouchent sur de l'activité économique, des emplois mais aussi plus de solidarité, de bien-être, de proximité sur l'agglomération mulhousienne et qui respecte la notion de circuit-court.

Les lauréats de Courts-Circuits 2023 ont été récompensés en novembre, lors du mois de l'économie sociale et solidaire.

Chiffres-clés

Lors de l'appel à projet Courts-Circuits 12 projets ont été présentés, 1 500 € ont été attribués par m2A au lauréat du projet Recycle Mulhouse (collecte de biodéchets à vélo), permettant ainsi sa mise en application.

Perspectives pour 2024

M2A souhaite se doter d'un salon de l'emploi dans le but de répondre aux besoins de recrutements des entreprises et des organisations publiques du territoire.

Ce salon se tiendrait sur une journée, le 18 janvier 2025, en même temps que le SOREP, dans le nouveau hall du Parc des Expositions de Mulhouse.

Au travers de cette nouvelle offre, m2A souhaite en particulier mettre en valeur les métiers de l'industrie.



Affirmer l'agglomération comme territoire d'enseignement supérieur et de formation

Pour proposer des formations d'excellence, nous consolidons nos actions en lien avec les établissements d'enseignement supérieur qui constituent des forces majeures de notre territoire. Qu'il s'agisse d'investissements d'infrastructures et immobiliers, de développement de filières en lien avec notre économie locale, et de construction de partenariats nationaux et européens, notre objectif est de proposer une formation toujours plus innovante au service des besoins de notre territoire et de nos étudiants.

Actions réalisées en 2023

- **Participation aux investissements de l'Université de Haute Alsace (UHA)** dans l'aménagement de son Campus dans une perspective de prise en compte qualitative et environnementale.
- **Participation aux opérations de rénovation-restructuration de son patrimoine immobilier** dans une perspective d'adaptations pédagogiques et d'amélioration de sa performance énergétique et de réduction de ses coûts de fonctionnement. Sont concernés les bâtiments Math pour un montant de 3 500 000 € d'investissement ainsi que ceux de l'ENSISA Lumière dans le cadre du CPER 2021-2027 pour un montant de 34 400 000 € puis de l'ENSISA Werner dans le cadre du CPER 2027-2034 pour un montant de 32 000 000 €. **L'UHA est labellisée dans le cadre de ces rénovations-restructurations « PEEC 2030 »** (Programme Efficacité Énergétique des Campus 2030). Intervention également en faveur du CROUS pour la reconstruction de son restaurant universitaire et de sa cuisine centrale pour un investissement de 18 000 000 €.
- **Participation aux investissements de l'UHA dans le champ de la Recherche et de l'innovation** sous forme de co-financements d'équipements scientifiques dans le domaine notamment des nouveaux matériaux : programme « Matériaux et Lumière » de 50 000 000 € sur 10 ans ayant des applications nombreuses dans l'énergie. m2A et l'UHA partagent une stratégie commune dans le domaine des filières émergentes et d'innovation dans les thématiques Matériaux mais également Numérique, Mobilité et décarbonation.

Chiffres-clés

- **Participations financières à l'immobilier universitaire** : ENSISA Lumière et Werner (4 700 000 €), Restaurant universitaire du CROUS (800 000 €) ; bâtiment Math (750 000 €).
- **Participation financière aux équipements scientifiques** : 300 000 €
- **Indicateur qualitatif** : participation à la démarche environnementale nationale « PEEC 2030 » de l'UHA

Perspectives pour 2024

- Finalisation des opérations immobilières Math et Restaurant universitaire et poursuite de l'opération ENSISA Lumière
- Poursuite des opérations engagées en faveur de la recherche

- Participation à la démarche d'étude du modèle juridique et économique du Campus textile 5.0 en lien avec le projet de restructuration-rénovation énergétique des bâtiments du Pôle textile Alsace sur le Campus de l'Illberg.



Adapter notre urbanisme aux enjeux environnementaux

Sanctuariser de manière opérationnelle nos ambitions en matière d'environnement et d'alimentation, cela passe par la mise en œuvre de nos documents cadres : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui est un outil stratégique intercommunal de mise en œuvre de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui devront évoluer vers une dimension intercommunale et partagée, et le Règlement Local de Publicité Intercommunal qui sera adopté pour adapter la réglementation en matière de publicité extérieure à notre territoire.

Les actions portées par m2A sont sur le pilotage des procédures d'élaboration et d'évolution (modification /révision allégées déclarations de projet) des documents de planification à l'échelle intercommunale (SCoT, PLUi, RLPi), le suivi des procédures des documents supra communaux et veiller à la préservation des enjeux/intérêts de l'Agglomération (Sraddet et autres documents), la publication des PLU et différentes mises à jour sur la plateforme du Géoportail de l'urbanisme en lien avec le SIG, la gestion des précontentieux et contentieux afférents aux procédures conduites par m2A et la préparation des avis afférents de m2A en tant qu'autorité compétente en matière de SCoT (autorisations d'aménagement commercial, avis dans le cadre de l'instruction de certains permis d'aménager).

Aujourd'hui, s'appliquent sur le territoire de m2A 35 plans locaux d'urbanisme communaux. Depuis le 1^{er} janvier 2020, m2A exerce la compétence relative au PLU. Demain, il n'y aura plus qu'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** commun, qui organisera le développement du territoire de manière cohérente à l'échelle de l'Agglomération.

Actions réalisées en 2023

- Réalisation des cartographies des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Prescription de l'élaboration du PLUi/définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation (DCA du 30/01/23)
- Arrêt des modalités de collaboration avec les communes (DCA du 30/01/23)
- Réalisation du diagnostic du PLUi
- EIE

Perspectives pour 2024

- Finalisation du diagnostic du PLUi
- Lancement et finalisation du volet agricole du diagnostic
- EIE (finalisation) + Evaluation environnementale
- Priorisation des enjeux et définition des grandes orientations du Pré-Padd (avec et par les communes)
- Rédaction du Pré PADD et PADD
- Débat sur les orientations générales du PADD (CA 12/24)

Chiffres-clés

- **16 délibérations dont :**

- 3 approbations de procédures
 - 2 arrêts de projet de PLU en cours d'élaboration
 - 2 relatives à des décisions de soumission et dispense d'évaluation environnementales
 - 1 relative à l'instauration et la délégation du DPU
 - 5 relatives au lancement de procédures et à la définition de modalités de concertation avec le public
 - 1 tirant un bilan de concertation
 - 2 sur des points divers (conclusion de la convention d'études avec l'Adauhr
- **3 enquêtes publiques/mises à disposition** conduites par le service
- **20 procédures** en cours



Développer une identité territoriale

Notre ADN industriel, nos musées techniques d'exception, notre proximité avec Bâle (Suisse) et Fribourg (Allemagne), et la qualité de l'environnement qui entoure notre territoire (Route des vins d'Alsace, Route des vins du Pays de Bade, montagnes, thermes et châteaux...) contribuent à la qualité de vie sur notre territoire. Notre objectif est de consolider nos actions (événementielles, touristiques, culturelles) afin de forger une identité territoriale forte et vertueuse pour notre développement. La création de l'agence d'attractivité est un projet emblématique de notre ambition : mettre en visibilité et fédérer les acteurs locaux et fidéliser les parties prenantes de notre territoire.

Actions réalisées en 2023

Dans un contexte où la préservation de l'environnement et la promotion du développement durable sont devenues essentielles, la direction Attractivité, développement culturel et touristique s'engage résolument dans une démarche responsable.

Ce rapport présente les actions menées en matière d'économie d'énergie et de renouvellement énergétique, illustrées par des projets exemplaires tels que l'installation de panneaux photovoltaïques au Musée National de l'Automobile et la plantation de dix arbres par an à la Cité du Train. Le label Territoire Vélo décerné par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) distingue les collectivités territoriales qui offrent aux cyclistes un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme. **M2A a été la première collectivité alsacienne à être dotée de ce label.**

Par ailleurs, nous mettons en avant l'importance des espaces verts comme le camping, qui participe à cet effort en plantant des arbres pour renforcer la biodiversité.

De plus, des documents pédagogiques et culturels sont élaborés pour enrichir l'expérience des visiteurs dans les musées et le Parc zoologique et botanique.

Favoriser l'Émergence de Projets Scolaires et Universitaires

Les musées, le PZB et les sites culturels ont une mission pédagogique cruciale, visant à partager l'histoire locale et la culture avec les publics scolaires et universitaires.

À ce titre, m2A s'engage à :

- Rendre les musées et équipements touristiques attrayants pour un public scolaire.
- Encourager des partenariats entre écoles/universités, musées et équipements touristiques.
- Mettre en place des initiatives dédiées à ces publics spécifiques.

En 2023, l'Agglomération a développé une brochure destinée aux enseignants et professeurs, présentant l'offre pédagogique des musées et du Parc zoologique et botanique pour l'année scolaire 2023/2024. Ce document vise à faciliter les projets éducatifs et à encourager les visites des jeunes dans ces établissements.

Une 3ème Étoile pour le Camping de l'III

Rénové en 2022, le Camping de l'III a obtenu une troisième étoile en 2023. Ce camping, labellisé « Territoire Vélo », est un lieu d'accueil et d'hébergement parfaitement adapté aux cyclotouristes. Situé au cœur d'un écrin de nature, il offre un cadre idéal pour des séjours en pleine verdure tout en promouvant des valeurs de durabilité.

Coup de Projecteur sur les Musées et le Parc Zoologique et Botanique

À l'occasion du salon FestiVitas 2023, organisé au Parc Expo, m2A et les acteurs majeurs du tourisme se sont associés pour mettre en avant l'offre muséale et touristique de notre territoire. Un stand, rassemblant huit musées scientifiques et techniques ainsi que le Parc zoologique et botanique, a été présenté au salon du 03 au 05 février 2023. Ce fut l'occasion pour les visiteurs de redécouvrir des lieux emblématiques tels que :

- Le Musée de la Mine et de la Potasse
- La Grange à Bécanes - Collection Lemoine
- La Cité du Train - Patrimoine SNCF
- Le Musée National de l'Automobile - Collection Schlumpf
- Le Musée Electropolis
- Le Musée de l'Impression sur Étoffes
- Le Carreau Rodolphe

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de promouvoir le tourisme de proximité, en valorisant les richesses culturelles locales et en attirant de nouveaux visiteurs.

La Direction Attractivité, Développement Culturel et Touristique s'engage en faveur d'un développement durable, tout en renforçant les liens entre les institutions éducatives et culturelles.

Chiffres-clés

- **Une brochure destinée** aux enseignants et professeurs, présentant **l'offre pédagogique des musées et du Parc zoologique et botanique**
- **Une 3ème Étoile** pour le Camping de l'III
- **Un stand**, rassemblant **huit musées scientifiques et techniques** ainsi que **le Parc zoologique et botanique**

Perspectives pour 2024



Soutenir et accompagner l'activité physique et l'excellence sportive

Notre engagement à promouvoir le sport pour tous s'est traduit par la mise à disposition des habitants d'équipements et infrastructures sportives de pointe. Reconnaisant les liens solides entre le sport du quotidien et le sport de haut niveau, nous avons travaillé pour établir m2A comme une destination de choix pour la préparation des équipes sportives de haut niveau. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en valeur des infrastructures majeures telles que le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) et avons œuvré pour leur reconnaissance et attractivité à l'échelle nationale. Notamment, nous avons obtenu le label Grand INSEP, attribué aux centres de formation de haut niveau qui répondent aux exigences de performance.

Actions réalisées en 2023

JOP 2024 : la compétition approche !

Forte de son label « Terre de Jeux 2024 », m2A se mobilise autour de la dynamique olympique pour préparer la venue des athlètes de haut niveau et faire vivre la magie des JOP 2024 à l'ensemble de ses habitants !

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) mène une politique sportive ambitieuse sur son territoire ! L'Agglomération offre des équipements premium, d'une qualité remarquable. **35 disciplines olympiques et paralympiques** sont pratiquées au sein de **17 sites d'excellence sportive**. Ces infrastructures de pointe ont été saluées par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJOP) qui a reconnu m2A comme **2^e Centre de préparation aux Jeux (CPI) de France**. Ainsi, tout au long de l'année 2023, m2A a accueilli de nombreuses délégations étrangères venues tester ses équipements sportifs d'excellence à l'approche des Jeux de Paris 2024. C'est ici que les jeux prennent vie !

Terre d'accueil des athlètes de haut niveau

La dernière étape des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 se fera dans l'Agglomération pour près de 500 athlètes internationaux. L'année 2023 a été rythmée par la présence de nombreuses délégations sportives venues découvrir les équipements d'excellence de m2A avant l'arrivée officielle des sportifs en 2024 :

- **Février 2023** : Visite d'une délégation du comité olympique de Taïwan pour l'organisation d'un stage de préparation Olympique ;
- **Mars 2023** : Visite d'une délégation du comité olympique du Mexique pour l'organisation d'un stage de préparation Olympique ;
- **Juin 2023** : Stage de préparation du comité paralympique d'Ouzbékistan pour les Championnats du monde de para-athlétisme (17 médailles remportées) - Stage de l'équipe nationale féminine de France de volley-ball et de Finlande ;
- **Juillet 2023** : Visite technique des représentants de « Panam Sports Organization » (PSO), accompagnés des comités olympiques du Pérou, du Chili, du Panama, du Costa-Rica, du Paraguay et de l'Argentine en vue de l'organisation du plus grand camp d'entraînement de l'histoire des JO en 2024 ;
- **Août 2023** : Stage d'escalade de l'équipe nationale du Japon au Climbing Mulhouse Center - Visite de la fédération néo-zélandaise de natation pour l'organisation d'un stage de préparation olympique.

PSO, plus grande délégation accueillie en France

Panam Sports Organization (PSO) regroupe 31 comités nationaux olympiques et paralympiques originaires d'Amérique du Sud : Antigua-et-Barbuda, Aruba, les Bahamas, la Barbade, le Belize, les Bermudes, la Bolivie, les Îles Vierges britanniques, les Îles Caïmans, le Chili, le Costa Rica, la Dominique, la République dominicaine, l'Équateur, le Salvador, la Grenade, la Guyane, Haïti, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Suriname, Trinité-et-Tobago, l'Uruguay et les Îles Vierges. Composée de plus de 370 athlètes et 170 entraîneurs, PSO est la plus grande délégation étrangère accueillie en France. Ces sportifs panaméricains, venus en France pour atteindre leur rêve, bénéficieront des infrastructures d'excellence de m2A.

Tout un territoire mobilisé autour des JO 2024

M2A et ses 39 communes s'engagent à faire vivre la magie des JO 2024 au plus grand nombre en proposant des temps forts tout au long de l'année. Dans cette démarche, les référents « Terre de Jeux » des 39 communes de m2A se sont réunis pour la 1^{re} fois, le 31 janvier dernier, pour décliner ensemble un calendrier 2023-2024 autour des événements nationaux et des initiatives locales de promotion des Jeux Olympiques 2024.

Ainsi, à l'occasion du J-500 avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) se sont mobilisées autour d'un défi sportif, coordonné par m2A : parcourir 500 kilomètres sur le territoire, entre le 11 et le 14 mars 2023. Record battu puisque 46 901,2 kilomètres ont été recensés sur 25 communes !

En l'honneur du J-300 des Jeux Olympiques 2024, samedi 30 septembre 2023, 39 sportifs du territoire se sont relayés vers le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) à Mulhouse. 8 parcours reliant les 39 communes de m2A ont ainsi été dessinés pour l'occasion. Les coureurs se sont vus accueillir par une haie d'honneur notamment composée de 8 athlètes de haut niveau. La célébration du J-300 s'est poursuivie au CSRA par une cérémonie officialisant le partenariat entre m2A et Panam Sports Organization (PSO). Lors de cette cérémonie, 39 enfants des communes de l'Agglomération ont tiré au sort le comité olympique ou paralympique de Panam Sports Organization associé à leur ville respective. Un instant symbolique qui souligne la dynamique olympique présente sur le territoire.

Nicolas Wolf, référent « Terre de Jeux 2024 »

Agent au sein de la Direction des Sports de Mulhouse Alsace Agglomération, Nicolas Wolf est le référent « Terre de Jeux 2024 » de m2A. À ce titre, il coordonne le réseau des référents « Terre de Jeux 2024 » des communes, notamment via la mise en œuvre des actions autour de la dynamique olympique. De plus, Nicolas se positionne comme l'interlocuteur privilégié des JOP sur le territoire auprès des services et directions de m2A, ainsi que des partenaires externes français ou étrangers. Nos agents ont du talent !

L'Olympisme, pour les grands et les petits !

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'engage à promouvoir une pratique régulière du sport à tous niveaux et à véhiculer les valeurs de l'Olympisme auprès de la jeunesse. Dans cette démarche, plusieurs temps forts se sont déroulés en 2023 à destination des enfants du territoire. La Semaine Olympique et Paralympique en est un parfait exemple. Celle-ci s'est tenue du 27 février au 03 mars 2023 au Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) et au Palais des Sports « Gilbert Buttazzoni ». Pour l'occasion, ces équipements d'excellence sportive de m2A ont accueilli 1 200 élèves du territoire. Ces derniers ont été sensibilisés à la thématique de l'inclusion par le sport ainsi qu'aux bienfaits d'une pratique sportive régulière. Ils ont participé à divers ateliers sur le sport santé et ont également pu découvrir l'Olympisme et le Paralympisme grâce à différentes activités sportives : Basket-Ball, Judo, Tennis, Gymnastique, Rugby, Kin-Ball, Volley, Badminton, Handball, Tennis de table, Futsal, Cécifoot ultime.

Par ailleurs, à un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (J.O.P.), l'Olympisme et le Paralympisme est devenu le fil rouge de l'année scolaire 2022-2023 dans les écoles de l'Agglomération et les périscolaires de m2A (cf. XX). Afin de mettre en avant les valeurs des J.O.P. et de préparer l'événement à différents niveaux, plusieurs animations ont été proposées aux enfants telles que des Olympiades scolaires.

Une exposition en l'honneur des JO

En continuité de ses actions menées autour de la dynamique olympique, m2A a présenté l'exposition-événement « Paris, un centenaire olympique (1924-2024). La diversité du monde », du 13 septembre au 13 octobre 2023, au sein de son Centre Sportif Régional Alsace (CSRA). Conçue et réalisée par le Groupe de recherche ACHAC avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'exposition replace les Jeux, à l'aide de 11 panneaux, dans une perspective historique et un contexte français.

Elle retrace aussi le rôle de la Ville de Paris au cœur de cette longue histoire et évoque comment celle-ci a participé au développement des Jeux Olympiques modernes.

Chiffres-clés

- **35 disciplines olympiques et paralympiques** sont pratiquées au sein de **17 sites d'excellence sportive**
- **380 billets achetés par m2A pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. Ces billets seront offerts aux enfants des périscolaires de m2A, aux élus, aux conseillers communautaires, aux référents « Terre de Jeux » des communes, ainsi qu'aux bénévoles volontaires qui encadreront le camp d'entraînement pré-olympique
- **2^e Centre de préparation aux Jeux (CPI) de France**
- **nombreuses délégations étrangères** venues tester ses équipements sportifs d'excellence



AMBITION 3 : Territoire solidaire au service de ses habitants

Conforter les services à la population en synergie avec les communes

Au-delà de nos compétences règlementaires, nous proposons dans une démarche volontariste, de nombreux services à la population pour une haute qualité de vie sur notre territoire (petite enfance, périscolaire, bibliobus...). Conscients des nouvelles attentes de nos citoyens, des nouveaux usages, et de l'importance de la notion de bassin de vie, nous souhaitons conforter ces actions, en synergie avec les communes, afin de proposer et délivrer un service public homogène. En proposant des solutions d'accueil de qualité aux familles en confortant l'offre d'accueil existante, en développant les actions éducatives dans les sites (artistiques, sportives, citoyennes...), en faisant la promotion d'une restauration collective de qualité prônant l'éducation au goût.

Petite Enfance

Actions réalisées en 2023

Composée de **80 agents**, l'unité Petite Enfance organise et coordonne en régie directe **4 crèches**. Elle gère également en direct **5 Relais Petite Enfance**, sur les 11 présents dans l'Agglomération. Le service offre ainsi aux familles des modes d'accueil diversifiés, répondant parfaitement aux besoins des enfants. Ils évoluent en collectivité, ce qui favorise leur développement par la motricité libre. Les professionnels qui interviennent sont tous spécialisés en petite enfance, le bien-être des tout-petits étant une priorité pour m2A. Par ailleurs, pour conserver un accueil qualitatif, **4 postes supplémentaires** en crèche ont été créés au cours de l'année 2023 : 2 CAP Petite Enfance et 2 Auxiliaires de puériculture.

Chiffres-clés

- **910 593 € investis** pour la petite enfance
- **35 structures petite enfance**, dont 4 en régie directe
- **1 680 places en crèche**
- **11 Relais Petite Enfance** et plus de **800 assistantes maternelles**

Perspectives pour 2024

- Ouverture de places supplémentaires

Périscolaire

Actions réalisées en 2023

De nouveaux équipements pour le bien-être des enfants

M2A s'engage aux côtés de ses 39 communes à proposer une offre de service adaptée aux besoins des habitants et à engager un programme ambitieux d'investissement notamment en matière de

périscolaire. Ce programme s'est poursuivi durant l'année 2023 avec l'ouverture de nouveaux sites, venant compléter l'offre existante de plus de 100 sites, sur les communes de Habsheim et Flaxlanden. Ce sont **268 enfants supplémentaires** qui peuvent être accueillis sur le temps du midi et **148** le soir grâce à ces deux structures supplémentaires.

En avant pour les J.O. 2024 !

Dans le cadre du programme « Terre de Jeux 2024 » et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le service Périscolaire s'est engagé, aux côtés du service des Sports de m2A, à mettre en place une série d'actions et de rencontres entre les enfants des différents sites. Ces actions, débutées en janvier 2023, se sont clôturées le 23 juin 2023 à l'occasion de la Journée nationale olympique et paralympique. Les enfants ont alors découvert les valeurs des J.O. dans une démarche d'inclusion et de partage. Au total, 67 sites périscolaires ont participé à ce projet, **mobilisant plus de 4 500 enfants**. Un bilan extrêmement positif !

Chiffres-clés 2023 des périscolaires

- **102 sites périscolaires** (67 en régie et 35 en gestion déléguée)
- **16 036 enfants accueillis** en périscolaire
- **8 078 places le midi** et **5 031 places le soir**
- **7 500 repas servis le midi** et **4 500 goûters le soir** incluant les 30 composantes sur 100 issues de l'agriculture biologique, afin de répondre à la loi Egalim

Perspectives pour 2024

- Ouverture de nouveaux sites de périscolaire

Parentalité

Actions réalisées en 2023

Une attention particulière portée à la parentalité

Intégration au comité de pilotage du Réseau Parents 68, organisation d'une conférence majeure sur la parentalité, m2A s'affirme plus que jamais comme un territoire au service des familles.

M2A soutient la parentalité au travers de ses services, de ses actions, mais aussi de temps forts, d'échanges, de formations et informations pour un plus large public. Dans cette démarche, l'Agglomération collabore de longue date avec le Réseau Parents 68 et a intégré, en 2023, son comité de pilotage technique. Ce dispositif départemental, créé par la CAF du Haut-Rhin, coordonne et finance diverses actions liées à la parentalité dans le Haut-Rhin. Ainsi, l'intégration de m2A au comité lui permet d'affirmer son engagement envers la parentalité en soutenant spécifiquement les projets menés par le réseau sur le territoire de l'agglomération.

Un événement à la hauteur de l'engagement de m2A

À l'initiative de Mulhouse Alsace Agglomération, Isabelle Filliozat, psychothérapeute, conférencière et écrivaine était présente au Parc Expo pour une conférence sur le thème de la parentalité positive

intitulée « *Être parent n'est pas un jeu d'enfant* ». Soutenu financièrement par le Réseau Parents 68 et la Caf du Haut-Rhin dans le cadre de leur action « Novembre pour les parents », ce temps fort a réuni 600 parents et professionnels du domaine de la parentalité, pour une soirée pleine d'échanges. Dès l'ouverture des portes, le public a été convié à découvrir des stands de présentation des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), du Réseau Parents 68 et de la compétence « Petite Enfance » de m2A. Lors de sa conférence, Isabelle Filliozat, spécialiste des émotions, a partagé sa « méthode Filliozat » construite autour du concept de « l'approche positive ». Également appelée « parentalité positive », cette philosophie d'éducation se concentre sur le respect des droits de l'enfant et de ses parents. Une séance de dédicaces a permis de clôturer la soirée en toute convivialité.

Aventure Citoyenne

Actions réalisées en 2023

Une aventure clôturée en beauté

450 écoliers du territoire se sont réunis à l'Écomusée d'Alsace à Ungersheim pour célébrer la 19^e édition de l'Aventure citoyenne.

Action d'éducation à la citoyenneté initiée par m2A et l'association Thémis, l'Aventure citoyenne aide les enfants à se situer dans la vie et le monde pour devenir de jeunes citoyens acteurs. Cette opération est proposée à tous les enseignants de CE2, CM1 et CM2 des écoles de l'Agglomération. Elle consiste à mettre en place un parcours de découverte et d'éveil à la citoyenneté avec l'enseignant, adapté à chaque niveau, tout en conservant un fil conducteur durant l'année scolaire. Ainsi, les enfants sont impliqués dans un projet qui les mène de la prise de conscience de leurs droits individuels vers la découverte de la notion d'intérêts collectifs. En 2023, 18 classes volontaires (450 enfants) ont été retenues pour participer à la 19^e édition de l'Aventure citoyenne.

Un projet axé sur l'actualité

L'édition 2022-2023 portait sur le thème du droit et de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Il s'agit aussi de sensibiliser les enfants à l'environnement et d'éveiller leur réflexion concernant les risques liés au numérique.

Une aventure en 5 étapes

L'Aventure citoyenne comprend 5 étapes qui ponctuent l'année scolaire d'interventions en classe et de sorties pédagogiques pour lier la théorie à la pratique, à savoir :

- Étape 1 - C'est parti pour l'aventure !
- Étape 2 - Mon Histoire
- Étape 3 - Mon environnement
- Étape 4 : Engageons-nous !
- Étape 5 : Nous les enfants

Chiffres-clés

- **18 classes volontaires** soit **450 écoliers** réunis le 20 juin 2023 à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim pour clôturer cette année

Perspectives pour 2024

- Reconduction de l'Aventure Citoyenne

Carte Pass'Temps Senior

Actions réalisées en 2023

Des avantages pour les 65 ans et plus

Grâce à la carte « **Pass'Temps Senior m2A** » les habitants de l'Agglomération, âgés de 65 ans et plus, bénéficient d'une large offre de sorties culturelles et sportives gratuites ou à tarifs réduits.

Dispositif intercommunal, la carte « Pass'Temps Senior m2A » permet aux seniors d'accéder à des services culturels et sportifs à moindre coût. L'offre est constituée d'un volet commun à tous les habitants et d'un volet propre à chaque commune, pour des avantages spécifiques supplémentaires. Valable un an, la carte est à récupérer en mairie, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins d'un an). Les bénéficiaires reçoivent également une brochure détaillant l'ensemble des avantages auxquels il leur est possible de prétendre : une escapade au Parc zoologique et botanique ou dans les musées du territoire, ou un accès gratuit aux piscines de m2A, ou une entrée au cinéma ou dans une salle de spectacle à tarifs réduits. De nombreuses offres sont à découvrir avec la carte Pass'Temps Senior m2A.

Chiffres-clés

16 000 cartes distribuées en 2023



Développer une offre de logement équilibrée sur l'ensemble du territoire

La qualité de vie sur notre territoire passe par la qualité du logement : ce dernier doit être accessible, de qualité et l'offre doit être répartie sur le territoire au regard des besoins. Une grande partie de l'habitat du territoire ayant été construit après-guerre, la rénovation thermique des bâtiments et le renouvellement urbain constituent des enjeux majeurs de notre territoire. Cette dimension, également portée dans notre ambition de nouvelle donne environnementale, écologique et énergétique est d'autant plus importante face aux récentes fluctuations du prix de l'énergie qui risquent d'accentuer la précarité énergétique de nos habitants.

Actions réalisées en 2023

- Dans le cadre du programme de l'Agence Nationale pour la rénovation Urbaine ANRU, il n'y a **pas eu de démolition en 2023**.
- **Approbation de l'avenant de renouvellement urbain notamment sur le quartier des coteaux avec un projet global supérieur à 500M€** L'avenant a finalement été signé en juin 2024. La concession d'aménagement entre la Ville de Mulhouse et Citivia a été signée en 2023 et porte sur la mise en œuvre du projet Coteaux.

Chiffres-clés

- **Logement Locatif Social LLS** : programmation neuve 2023 : 428 LLS décomposé comme suit : 142 LLS en reconstitution NPNRU et 286 LLS en droit commun
- **Logements produits** : 1177 logements en construction neuve commencés en 2023 (données AFUT observatoire du logement 2023)
- **Logements rénovés** : en 2023 les bailleurs ont déposé des demandes de réhabilitations pour 297 LLS. Pour le parc privé il y a un total de 954 logements ayant fait l'objet de demandes de subvention pour rénovations. Parmi ces logements, plusieurs copropriétés menant des rénovations énergétiques d'ampleur comme la copropriété Entremont Bât S « copropriété fragile » (66 lots) à Rixheim et la copropriété Bourgogne (107 lots) à Riedisheim.

Perspectives pour 2024

- **Pacte territorial** : L'élaboration du Pacte Territorial de l'agglomération est en cours, il comportera les volets « dynamique territoriale » et « information »
- **Lancement du PIG** : Suite à l'évaluation de l'ancien PIG, il a été préconisé la mise en œuvre d'un nouveau dispositif dont les modalités ont été discutées avec la DDT en juillet 2023. Le dispositif sera opérationnel en septembre 2024. Le volet communication sera renforcé afin d'atteindre les objectifs fixés dans la future convention et dynamiser la rénovation énergétique.
- **Engagement projet coteaux** : le projet Coteaux est déjà engagé depuis 2020, concession Ville-Citivia signée en 2023. La concession entre la ville et CDC Habitat a été signée en juillet 2024 pour le recyclage des copropriétés Plein Ciel
- **Rénovation copropriété dégradée** : la copropriété « Construire » à Illzach accompagnée par la Ville dans une OPAH Copropriétés Dégradées s'est lancée dans une programmation de rénovation

ambitieuse (raccordement chauffage collectif, changement menuiseries, ravalement, isolation planchers bas, étanchéité toitures...) qui a été votée début 2024 par les copropriétaires en assemblée générale. Les travaux sont en cours de réalisation et devraient s'achever en 2025. Ils sont financés par l'ANAH, la Ville d'Illzach et m2A.



Rénover, réhabiliter et concevoir des équipements sportifs publics de haute qualité

Pour proposer des équipements sportifs publics de haute qualité, nous amorçons une réflexion globale et ambitieuse portant sur le recensement, la gestion patrimoniale, la maintenance et les investissements de ces derniers. Notre objectif est de conforter notre stratégie en matière d'équipements sportifs publics, afin de permettre à tous l'activité sportive sur le territoire et de développer nos ambitions en matière de sport de haut niveau.

Actions réalisées en 2023

Équipements sportifs : un programme d'investissements significatif

En cohérence avec sa politique sportive et de développement de la pratique pour tous, m2A investit pour l'avenir du territoire et l'amélioration continue de ses équipements sportifs.

En 2023, plus d'1,5 million d'euros ont été investis dans les équipements sportifs terrestres et aquatiques de m2A :

- **Piscine de l'Illberg** : déchloramineur, centrale de ventilation, transformateur électrique haute tension et automate de régulation **130 000 €**
- **Patinoire olympique** : éclairage Led et éclairage scénique **175 000 €**
- **Stade nautique de l'Illberg** : travaux de carrelage et étanchéité bassin pataugeoire **30 000 €**
- **Centre nautique Ile Napoléon** : remplacement portes intérieures, carrelage bassins extérieurs, masse filtrante et création d'un atelier technique **85 000 €**
- **Plan d'eau de Reiningue** : tables et bancs **12 000 €**
- **Piscine des Jonquilles** : études de structure **15 000 €**
- **Centre Sportif Régional Alsace** : éclairage Led salle OMNI et salle de gymnastique, réseau eau chaude sanitaire, aménagement local club escrime, pompe de relevage, ancrage agrès salle de gymnastique, remplacement portes **340 000 €**
- **Stade de l'III** : éclairage terrains Zu-Rhein et passerelle, tensiométrie terrain passerelle, clôtures, Algeco terrain passerelle, Johansen/étude structure et maîtrise d'œuvre pour déconstruction **100 000 €**
- **Palais des Sports « Gilbert Buttazzoni »** : éclairage led salle annexe, portes, contrôle d'accès, audit énergétique, disconnecteur eau de Ville **78 000 €**
- **Plaine sportive du Waldeck** : clôtures tir à l'arc, production eau chaude sanitaire bâtiment tribune, arrosage automatique terrain honneur, planches de rive sur gymnase, éclairage terrains 1,3,4 et 5 soit **65 000 €**
- **Centre Equestre Régional du Waldeck** : rond de longe, reprise enrobé accès écuries, tunnel à foin **62 000 €**

A cela s'ajoute respectivement **203 000€** et **218 000€** de **petits travaux divers** pour le **secteur aquatique** et le **secteur terrestre**.

Chiffres-clés

Activités aquatiques

- 385 271 entrées dans les piscines (hors clubs, scolaires...)
- 20 682 participants aux activités aquatiques
- 12 personnes ayant obtenu le BNSSA
- 39 634 participations d'enfants à l'école de natation m2A
- 150 agents communautaires
- 86 266 entrées à la Patinoire olympique
- 3 276 participations aux bébés nageurs et Jardin aquatique

Centre Sportif Régional Alsace

- 51 sportifs en internat
- 17 132 nuitées
- 73 914 prestations de restauration
- 11 900 personnes pour la mise à disposition de salles de réunion
- 75 000 personnes pour la mise à disposition de salles de sport
- 39 160 personnes ont fréquenté l'Institut Médico-Sportif Sud Alsace (IMSSA)

10e rentrée de l'internat de l'excellence sportive m2A

Le 03 septembre 2023, le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) a accueilli 51 sportifs internes pour une 10e rentrée. Labellisé « Grand INSEP », cet équipement s'étend sur 13 000 m² et regroupe l'ensemble des prestations nécessaires à l'entraînement des sportifs de haut niveau. Avec un service haut de gamme (équipements, hébergement, restauration, suivi médical), le CSRA se positionne au cœur de la stratégie sportive de m2A.



AMBITION 4 : Territoire d'équilibre et de coopération

Développer les coopérations

La Maison du Territoire



LA MAISON DU
TERRITOIRE

Projet emblématique qui illustre notre ambition fédératrice, la Maison du Territoire, implantée à Sausheim, regroupera en un même lieu les acteurs économiques du territoire et les acteurs institutionnels. Ce projet traduit notre volonté de mettre les services compétents et les locaux adaptés à disposition des entreprises et des acteurs publics afin de faciliter leur développement de manière durable en favorisant la transition écologique et l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi.

Lieu de création et de développement économique

Le projet est également celui de la création et du développement économique. Matérialisé par un parcours d'entreprises destiné aux porteurs de projets, créateurs, cédants et repreneurs d'activités, l'offre de service sera à 360° et réunira, en un même lieu, tous les experts susceptibles de fournir des solutions aux difficultés des entrepreneurs.

En outre, toutes les entreprises industrielles, commerciales, artisanales ou agricoles qui souhaitent s'implanter et se développer sur le territoire de l'agglomération et du Sud Alsace seront prises en charge par les services de m2A et de ses partenaires au sein du parcours d'entreprises.

Lieu moteur de l'emploi et de la formation

Grâce à son espace formations, aux services de m2A et aux partenaires présents, la Maison du Territoire jouera un rôle moteur en matière d'emploi, d'apprentissage et de formations.

Lieu de cohésion et d'inclusion sociale

Pour ne laisser personne de côté, parce que la crise sanitaire et économique aura accru les inégalités, la Maison du Territoire sera également le lieu d'accueil des initiatives et des projets en matière d'inclusion sociale, véritable tiers-lieu en matière d'insertion, d'inclusion sociale, d'économie sociale et solidaire.

Maison de notre Culture Climat

A la Maison du territoire (bâtiment HQE), m2A pilotera avec ses partenaires et la Chambre d'Agriculture d'Alsace en particulier, les grands projets en matière de transition énergétique et écologique, d'agriculture durable et de préservation des ressources et de la biodiversité, à l'échelle du Sud Alsace.

Maison de la coopération avec nos voisins

Dans un partenariat fort et affirmé avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), chef de file en matière de coopération transfrontalière, m2A développera les coopérations avec ses voisins allemands et suisses dans tous les domaines : recherche, EUCOR, économie, énergies, culture...

Un projet résolument partenarial

Pour répondre aux valeurs de co-construction et de gouvernance partagée et pour une gestion rigoureuse et quotidienne du site, m2A crée avec ses partenaires publics et privés une société d'économie mixte locale patrimoniale : « SEM Maison du Territoire », administrée par un conseil d'administration composé de 17 membres, dont la majorité au moins représente les collectivités territoriales et leurs groupements. M2A disposera de 8 administrateurs au sein du conseil d'administration.

Un partenariat « public/privé »

Les futurs actionnaires comprenant Mulhouse Alsace Agglomération et le Département du Haut-Rhin (qui a voté ce vendredi) - auquel se substituera la Collectivité Européenne d'Alsace au 1er janvier 2021 - ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Alsace Eurométropole, la Chambre de Métiers d'Alsace, la Chambre d'Agriculture d'Alsace et des partenaires privés (Banque fédérative du Crédit Mutuel, Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, Confédération des PME du Haut-Rhin, la société allemande Umweltdienste Bohn GmbH) ont validé un apport en numéraire d'un montant de 5 millions d'euros correspondant à 5 millions d'actions de 1 euro souscrites en totalité et intégralement libérées à la constitution de la société.

Programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)



M2A s'engage aux côtés de l'ADEME et a entériné le 11 juillet dernier le programme national « Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) » en présence de Sylvain



Waserman, Président de l'ADEME. Lancé en 2021 et s'articulant autour de 2 référentiels thématiques, Climat Air Énergie et Économie circulaire. Ce programme phare porté par l'ADEME permet aux

communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de renforcer leur transition écologique. Ainsi, m2A donne un coup d'accélérateur à sa feuille de route et s'engage à mettre en œuvre des actions concrètes autour de 7 axes du Plan Climat, en vue de sa labellisation.

Un programme concret, modulable et sur mesure

Pour aider les collectivités à réduire leur impact sur l'environnement mais aussi à adapter leurs infrastructures au changement climatique, l'ADEME a mis en place le programme TETE. Mené pour une durée de 4 ans, il est assorti d'outils opérationnels pour faire de la transition écologique une réalité. En effet, il agit comme un **accélérateur efficace de la baisse des émissions de CO2**, s'appuyant sur un **référentiel de 61 actions, réparties dans 6 domaines** :

1. Planification territoriale,
2. Patrimoine de la collectivité,
3. Approvisionnement énergie, eau, assainissement,
4. Mobilité,
5. Organisation interne,
6. Coopération, communication.

Ce programme historiquement porté par l'ADEME prend d'autant plus d'ampleur dans le contexte de planification écologique engagée par le gouvernement, qui entend placer les collectivités au cœur de la transition écologique. En Grand Est, la COP « Grand Est, région verte » initiée par la préfète de région et le président du Conseil régional en juillet 2023 a effectivement montré la nécessité pour chaque territoire de disposer d'une vision transversale et de long terme en matière d'écologie, et a mis l'accent sur le passage à l'action à travers des projets concrets, qui vivront dans les « Pactes Territoriaux pour la Réussite de la Transition Ecologique » que le programme TETE vient utilement alimenter.

m2A, 20 ans d'engagement environnemental et l'ambition d'accélérer sa transition

M2A souhaite s'engager dans le programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » pour évaluer ses actions et structurer davantage sa **politique Climat Air Energie avec son Projet de territoire, afin d'accélérer sa transition écologique**.

Les engagements de m2A se déclinent notamment autour **des 7 axes de son Plan Climat** « Nouvelle Donne » : « Aménager et agir pour l'adaptation du territoire », « Mobiliser et sensibiliser », « Optimiser l'efficacité énergétique », « Favoriser et développer le mix énergétique », « Favoriser la mobilité douce et partagée », « Favoriser la croissance verte et l'économie circulaire » et « Agir sur l'agriculture et la biodiversité pour un aménagement durable du territoire ».

Ainsi, de **nombreuses actions concrètes** ont déjà été engagées par m2A, comme l'investissement de 720 000 € en 2023 dans des travaux **d'optimisation de l'éclairage des bâtiments m2A** pour une économie d'énergie de 150 000 €, et la 3e édition de « Zéro déchet » en 2024 avec 16 ateliers et conférences afin de sensibiliser le grand public aux pratiques peu émettrices de déchets. En soutien à ses 39 communes, m2A a créé **un Fonds Climat « Nouvelle Donne Environnementale » de 2 millions d'euros**, pour permettre un effet levier en soutien financier des actions portées par ses communes membres en vue de réduire l'émission de gaz à effet de serre. M2A porte également des projets ambitieux pour des changements d'ampleur.

Actions réalisées en 2023

- Délibération pour d'engager

Perspectives pour 2024

- Recrutement d'un chargé de mission m2A
- Engagement avec l'ADEME et recrutement d'un conseiller TETE.

Le Fonds Climat Nouvelle Donne

Actions réalisées en 2023



Pour soutenir les communes dans leurs efforts pour la Transition écologique, m2A a mis en place le Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale.

En 2021, ce fonds s'est élevé à 1 million d'euros, pour une subvention maximale de 25 000 € par commune et a bénéficié à 8 communes pour un total de 172 432 €.

En 2022, le Fonds s'est élargi à 2 millions d'€ soit 45 000€ par commune. Par ailleurs, l'aide a été ouverte aux associations.

A partir de septembre, les communes pouvaient déposer un nouveau projet parce qu'il restait des fonds disponibles.

En 2023 les conditions d'attribution du Fonds Climat Nouvelle Donne ont été les mêmes qu'en 2022 pour les communes, sans appel à projets pour les associations.

Chiffres-clés 2023

- **42 projets** soutenus
- **29 communes** soutenues sur au moins un projet
- **13 de communes** soutenues sur 2 projets
- Montant prévisionnel accordé : **1,47 million d'€**

Types de projets en 2023 :

Rénovation de l'éclairage public	15
Projet Photovoltaïque	6
Changement d'éclairages intérieurs de bâtiments	7
Rénovation de bâtiments	5
Changement d'éclairage de terrains extérieurs	4
Achat de véhicule électrique en remplacement de véhicule thermique	3
Remplacement de Fenêtres	1
Extension d'un réseau de chaleur	1
TOTAL	42

Perspectives pour 2024

- **Au total 34 projets déposés**
 - **24 communes** qui ont déposé un projet
 - **10 communes** qui ont déposé deux projets
- Montant prévisionnel accordé : **1,37 millions d'€**

Le Conseil de Développement

Le Conseil de développement (CDD) est une **assemblée de citoyens**. Créé en 2003, sous l'égide de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), il sera renouvelé en 2024.

Instance de démocratie participative, prévue par la loi au niveau intercommunal, c'est un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques. Le CDD est un **laboratoire d'idées, un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée** entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun.

Le Conseil de développement (CDD) regroupe une centaine de **personnes bénévoles** désignées pour un mandat de 3 ans. Il est composé de :

- citoyens volontaires,

- représentants des associations et grandes structures du territoire : activités économiques, sociales, culturelles et associatives,
- habitants désignés par les communes,
- personnes qualifiées, reconnues pour leur compétence et leur expertise.

Trois critères **pour être membres du Conseil de développement** :

- être majeur,
- travailler et/ou habiter dans l'agglomération mulhousienne
- Et ne pas être titulaire d'un mandat électif.

L'assemblée du Conseil de développement est présidée actuellement par Philippe Aubert.

Le rôle principal du Conseil de développement est d'**élaborer des avis à partir d'un sujet** :

- qu'il choisit lui-même (autosaisine),
- que m2A lui propose (saisine),
- que les citoyens lui soumettent (saisine citoyenne).

Pour chaque sujet de travail :

- Le Conseil de développement constitue un groupe de travail avec des membres volontaires.
- Le groupe de travail sollicite le concours d'experts, personnes qualifiées ou collaborateurs de la collectivité et se réunit autant de fois que cela est nécessaire. Il prépare un projet d'avis qui reflète les différents points de vue exprimés.
- Cet avis est validé par l'assemblée plénière du Conseil de développement. Il est ensuite adressé aux présidents et aux élus de Mulhouse Alsace agglomération, puis porté à la connaissance du grand public.

Les débats au sein de chaque groupe peuvent également déboucher sur **des actions de sensibilisation, des expérimentations ou encore des conférences-débats**.

La mandature 2021-2024 a axé ses réflexions sur 5 thématiques autour desquelles 11 groupes de travail se sont constitués. Sur les 11 groupes de travail existants, **5 sont liés à la Transition écologique** mobilisant une quarantaine de bénévoles :

- Devenons acteurs de la sobriété énergétique !
- Comment allier urbanisation et préservation des terres agricoles ?
- Vergers communaux et arbres fruitiers en ville.
- Pour un marché vert et solidaire.
- Gestion des forêts dans l'agglomération.

Actions réalisées en 2023

En 2023 ont été élaboré 3 avis et documents remis à Mulhouse Alsace Agglomération en lien avec la thématique :

- Elaboration de l'Avis et du Guide : vergers communaux et arbres fruitiers en ville » : c'est un véritable guide pratique avec 10 fiches-actions pour aider les communes à créer et entretenir des vergers communaux.

- Avis suite à une saisine de m2A : « Contribution sur le plan Local d'Urbanisme Intercommunal » : le CDD a rédigé un avis apportant une expertise citoyenne sur les trois principaux objectifs poursuivis par m2A, l'un des objectifs étant « d'être un territoire : durable et résilient, respectueux des enjeux planétaires et inscrits dans la transition. »
- Une note « Soigner les bordures urbaines », avec des contributions destinées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Par ailleurs, Jean-Claude MENSCH et la direction Transition écologique ont rencontré le Conseil de Développement en séance plénière en juin 2023.

Chiffres-clés

- 5 groupes de travail liés à la Transition écologique. Ces groupes rassemblent environ 40 bénévoles
- 3 avis ou documents élaborés en lien avec la Transition écologique et remis à la collectivité

Perspectives pour 2024

- Renouvellement de l'Assemblée
- Adoption d'avis liés à la thématique de la Transition écologique :
 - Gestion des forêts dans l'agglomération,
 - Comment allier urbanisation et préservation des terres agricoles et naturelles au sein de m2A ?
 - Concilier mobilités durables, équité sociale et cohésion territoriale (avis destiné à l'accompagnement des publics fragiles lors de la mise en place de la ZFE-m). 2024 verra le renouvellement de l'instance.



CONCLUSION

Ce rapport témoigne de l'engagement présent de m2A en matière de développement durable et confirme son ambition d'œuvrer pour un territoire toujours plus responsable, performant, solidaire et attractif. Il a pour vocation d'induire une vision globale des actions, programmes et politiques publiques de la collectivité en faveur du développement durable, sur son territoire.

Ce rapport vient illustrer l'engagement de m2A en faveur du développement durable, fil conducteur du projet de territoire.

En 2023, dans un contexte de plus en plus prégnant pour la prise en compte des enjeux environnementaux, l'agglomération et ses partenaires se sont attachés à la poursuite de la mise en œuvre de projets de transition énergétique et écologique, parmi ces projets citons :

- en matière d'énergie : le 60ème anniversaire de la centrale thermique, le raccordement du réseau de l'Illberg au quartier Bel-Air de Mulhouse, la mise en place de la SEM Energie, les travaux du nouveau réseau Valorim sur les communes de Rixheim, Riedisheim, Illzach et Mulhouse, les projets autour de nouvelles énergies : hydrogène, chaleur fatale
- en matière d'agriculture : la poursuite d'actions pour le PAT, la mise en œuvre du partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'annonce des lauréats de la 2ème édition du concours « Soyons Food », la signature des contrats avec les agriculteurs pour des Paiements pour Services Environnementaux et la phase 2 pour de nouveaux contrats, ...
- en matière d'eau et de biodiversité : le soutien aux actions des communes, la signature du 2ème Contrat de Territoire Eau-Climat, la construction d'un nouveau dispositif de financements pour les communes afin de bénéficier des aides de l'Agence de l'eau (CTEC), le lancement de l'étude pour la finalisation de l'Atlas de biodiversité, étude pour la réalisation d'un schéma directeur de l'eau ...
- en matière de sensibilisation : le renouvellement du programme d'animations de sensibilisation dans chaque commune de m2A « La Nature près de chez moi », la poursuite des ateliers zéro déchets, une journée dédiée au Plan Climat et à la santé, ...
- en matière de mobilité : l'organisation du challenge « au boulot j'y vais à vélo », un village de la mobilité, le choix d'un opérateur pour le déploiement de bornes de recharges sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, lancement réflexion ZFE-m, étude pour la décarbonation de la flotte ...

A cela s'ajoute, le soutien financier des actions des communes dans le cadre du Fonds Climat Nouvelle Donne qui se poursuit et se renforce.

Ainsi par l'ensemble de ses actions, le territoire contribue aux défis nationaux, européens et internationaux tout en mobilisant et dynamisant les acteurs du territoire et ses citoyens. Ce rapport préfigure également les champs sur lesquels la collectivité va porter ses efforts pour 2022, dans l'axe de son Projet de Territoire.

